

Comptables
professionnels
agrés

PROGRAMME PROFESSIONNEL CPA

Guide des modules

Publication : août 2026

Objectif

Objectif

Le guide des modules du Programme professionnel CPA (guide des modules) s'adresse aux formateurs et vise à :

- fournir des conseils sur l'interprétation de la Grille de compétences;
- décrire, à l'aide de résultats d'apprentissage représentatifs, le niveau de connaissances et de compétences dont les apprenants doivent faire preuve pour chaque module du Programme professionnel CPA et répondre aux attentes requises pour l'obtention du titre de CPA.

Par conséquent, bien qu'il ait été élaboré à l'intention des formateurs, le guide des modules sera également utile aux apprenants, aux organismes de réglementation et à toute autre personne souhaitant comprendre les attentes du Programme professionnel CPA.

Survol du Programme professionnel CPA

Survol du Programme professionnel CPA



Le Programme professionnel CPA est un programme d'agrément CPA modernisé qui prépare les CPA à jouer un rôle de premier plan dans un environnement économique, technologique et social en constante évolution. Il comprend une évaluation des connaissances, suivie d'un module *Apprentissage des bases* et de trois modules professionnels : *Essentiels de la pratique professionnelle CPA*, *Leadership professionnel CPA* et *Préparation à la pratique professionnelle CPA*.

L'évaluation des connaissances permet de juger si les apprenants possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour suivre avec succès le module *Apprentissage des bases*.

Les apprenants provenant d'un établissement postsecondaire canadien ou international qui ont acquis les connaissances requises en comptabilité et en administration sont dispensés de l'évaluation des connaissances. Tous les autres apprenants doivent réussir l'évaluation des connaissances pour avoir accès au module *Apprentissage des bases*.

Dans le module *Apprentissage des bases*, les apprenants développent les compétences particulières et fondamentales et les sous-compétences fondamentales nécessaires, et commencent à développer les compétences professionnelles avancées des CPA (dont il est question plus loin dans le présent Guide des modules) au fur et à mesure qu'ils progressent vers les niveaux de maîtrise supérieurs. C'est aussi la première fois que les apprenants commencent à intégrer les compétences du tronc commun fondamental et à développer le sens éthique des CPA, y compris les qualités et valeurs humaines et les compétences professionnelles.

Après avoir suivi le module *Apprentissage des bases*, tous les apprenants passent au module *Essentiels de la pratique professionnelle des CPA*, en choisissant soit le module du tronc commun, soit celui ayant trait au permis de comptabilité publique.

Le module *Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun* développe les compétences professionnelles avancées des CPA et approfondit les compétences particulières des apprenants dans les domaines Certification et confiance, Mégadonnées et analyse des données, et Fiscalité.

Le module *Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique* s'adresse aux apprenants qui envisagent d'obtenir un permis de comptabilité publique d'expert-comptable autorisé. Il est conçu pour préparer les apprenants à protéger l'intérêt public dans des rôles propres au permis de comptabilité publique. Le module *Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique* reprend le contenu du module du tronc commun en cherchant à approfondir les compétences particulières dans les domaines Certification et confiance, Mégadonnées et analyse des données, Information financière, Information non financière et Fiscalité afin de permettre aux apprenants d'acquérir un niveau de maîtrise plus élevé et d'aborder des enjeux complexes.

Le module *Leadership professionnel CPA* suit le module *Essentiels de la pratique professionnelle CPA*. Dans ce module, les apprenants développent leur sens éthique de CPA et leurs compétences professionnelles avancées de CPA à un niveau de maîtrise plus élevé en appliquant le processus décisionnel aux défis réels auxquels font face les CPA. Ces défis exigent une maîtrise de toutes les compétences dans tous les domaines.

L'intégration de ce module permet aux apprenants de cultiver une compréhension approfondie des compétences nécessaires à la réussite professionnelle dans le rôle de CPA. Si certaines compétences particulières y sont également abordées, le module se concentre principalement sur le développement des compétences professionnelles avancées des CPA, notamment le raisonnement critique.

Dans le module *Préparation à la pratique professionnelle CPA*, les apprenants approfondissent leur sens éthique de CPA et développent une plus grande maîtrise de leurs compétences professionnelles avancées de CPA en travaillant des études de cas qui permettent de mieux comprendre le code de déontologie, le rôle d'un professionnel et le travail d'équipe.

De plus, de nouveaux enjeux sont abordés, et les apprenants travaillent à appliquer les compétences professionnelles avancées des CPA à l'égard de ces questions sociales, mondiales et technologiques. Avant de suivre ce module, les apprenants doivent satisfaire à toutes les exigences en matière d'expérience pratique pour démontrer qu'ils sont prêts à obtenir le titre.

Groupes de compétences

Dans le cadre du Programme professionnel CPA, les apprenants développeront leur sens éthique de CPA et leurs compétences professionnelles avancées de CPA, plus particulièrement dans le cadre de l'exercice de la profession de CPA, tout en tenant compte des compétences et sous-compétences fondamentales. Ces compétences couvrent trois domaines, comme l'illustre le tableau suivant :

Sens éthique de CPA et compétences professionnelles avancées des CPA	+	Compétences particulières propres aux domaines	+	Compétences et sous-compétences fondamentales propres aux domaines
Évaluer de manière critique les actions et les décisions : - Avoir un sens éthique avec un bon esprit critique; - Utiliser une technologie optimale; - Appliquer la pensée systémique; - Avoir conscience du besoin de demander du soutien à un CPA plus expérimenté, le cas échéant. Le processus d'élaboration et de mise en œuvre des décisions relatives au rendement compte cinq étapes : Étape 1 – Apprécier la situation et décider ce qui doit être fait Étape 2 – Planifier et concevoir l'approche Étape 3 – Mettre en œuvre le plan, évaluer et surveiller sa progression et le recalibrer au besoin Étape 4 – Réaliser (un projet donné)" Étape 5 – Réfléchir et apprendre		- Certification et confiance - Mégadonnées et analyse des données - Prise de décisions éthiques et Gouvernance organisationnelle/gouvernance des données - Finance - Information financière - Prise de décision en matière de gestion et de systèmes/technologies d'information (données) - Information non financière - Stratégie, gestion des risques et innovation - Fiscalité* - Création de valeur *Questions d'impôt des particuliers, d'impôt des sociétés et de TPS		Compétences fondamentales : - Économie et domaines sous-jacents des méthodes quantitatives et de la probabilité - Droit et formes juridiques de l'entreprise - Comportement organisationnel - Durabilité Sous-compétences fondamentales : - Technologies émergentes et transformatrices - Équité, diversité et inclusion - Perspectives et identité autochtones - Pensée systémique et théorie de la complexité

Les compétences professionnelles avancées des CPA (compétences en prise de décisions) illustrent la rigueur qu'apportent les CPA au processus d'évaluation et de gestion du rendement. Elles intègrent les étapes du processus décisionnel en fonction du degré de maîtrise des compétences particulières, des compétences fondamentales et des sous-compétences fondamentales.

S'il y a toujours des avantages à tenir compte de toutes les étapes du processus décisionnel, les apprenants doivent exercer leur jugement professionnel pour déterminer les étapes précises à suivre. Le choix dépendra de la nature et de l'importance de la décision à prendre ainsi que des risques connexes.

Une série de verbes est utilisée pour dénoter le degré de maîtrise des compétences professionnelles avancées des CPA (compétences en prise de décisions). Chaque verbe est associé à l'échelle suivante :

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4	Degré 5
Décrire Reconnaître	Appliquer Recueillir Déterminer Expliquer Préparer	Analyser Consigner Gérer	Apprécier Communiquer Évaluer Prioriser Réfléchir	Collaborer Créer Évaluer d'une manière critique Concevoir Formuler Interpréter

Dans le présent guide, le degré de maîtrise atteint pour un résultat d'apprentissage est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■■■■■ = niveau 3 de 5), qui doit être interprétée en fonction de l'échelle ci-dessus.

Le code de déontologie est pris en compte à chaque étape du processus décisionnel pour que les CPA protègent le public et agissent dans l'intérêt public.

Le sens éthique des CPA reflète qui nous sommes, ce que nous faisons et où nous exerçons, comme suit :

- Qui sont les CPA – Guidés par l'éthique, les CPA protègent le public et agissent dans l'intérêt public, en mettant en avant les valeurs d'intégrité, de diligence, d'objectivité et de compétence. Ils font preuve d'innovation, d'esprit de collaboration, d'agilité, de curiosité, de créativité, de résilience, d'inclusion et de savoir-faire technologique dans leur apprentissage, dans leur développement et dans leur rôle de leaders.
- Ce que font les CPA – Les CPA créent de la valeur et la préservent pour les parties prenantes en apportant logique, structure et fiabilité à l'information ainsi qu'au processus d'évaluation et de gestion du rendement. Ils sont tournés vers l'avenir et accueillent favorablement le changement et les nouvelles technologies, ce qui leur permet d'anticiper les occasions, de créer de la valeur à long terme et de gérer les risques pour les particuliers, les organisations et, plus globalement, la société et la planète.
- Où les CPA exercent leurs activités – Les CPA exercent leur profession dans un environnement mondial en constante évolution.

En outre, la prise de décision éthique englobe, entre autres, les aspects suivants :

- Comprendre le degré le plus élevé de responsabilité lié au fait d'être membre de la profession de CPA;
- Adhérer au code de déontologie des organismes provinciaux et régionaux de CPA, notamment :
 - Préserver la bonne réputation de la profession en protégeant le public et en agissant dans l'intérêt public,
 - Agir avec intégrité et diligence,
 - Préserver son jugement professionnel de tout parti pris, de tout conflit d'intérêts et de toute influence induite de tiers,
- Faire preuve de comportements respectant les lois et les règlements, les politiques organisationnelles, les normes sociales et ses propres idéaux;
- Reconnaître et signaler les comportements contraires au code de déontologie.

Les compétences particulières sont propres à la comptabilité professionnelle. L'apprenant doit développer ces compétences de manière à atteindre le degré de maîtrise le plus élevé indiqué dans la Grille de compétences.

Les compétences fondamentales sont liées aux entreprises, aux administrations publiques et aux autres organisations, de même qu'à la structure et au fonctionnement des différents types d'entités (économie et domaines

sous-jacents des méthodes quantitatives et de la probabilité; droit et formes juridiques de l'entreprise; comportement organisationnel; durabilité).

Les sous-compétences fondamentales reflètent les domaines généraux et émergents présents dans le contexte mondial où les CPA exercent leurs activités (technologies émergentes et transformatrices; équité, diversité et inclusivité; perspectives et identité autochtones; pensée systémique et théorie de la complexité).

Une série de verbes est utilisée pour dénoter le degré de maîtrise des compétences particulières, des compétences fondamentales et des sous-compétences fondamentales. Chaque verbe est associé à l'échelle suivante :

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4	Degré 5
Décrire Reconnaître	Appliquer Recueillir Déterminer Expliquer Préparer	Analyser Consigner Gérer	Apprécier Communiquer Évaluer Prioriser Réfléchir	Collaborer Créer Évaluer d'une manière critique Concevoir Formuler Interpréter

Dans le présent guide, le degré de maîtrise atteint pour un résultat d'apprentissage est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■ ■ ■ ■ ■ = niveau 3 de 5), qui doit être interprétée en fonction de l'échelle ci-dessus.

Les résultats d'apprentissage associés aux compétences fondamentales et aux sous-compétences fondamentales sont présentés dans les sections « Compétences fondamentales » et « Sous-compétences fondamentales » du présent guide.

Ces compétences doivent faire partie de la formation et être évaluées, tout comme les compétences particulières et les compétences professionnelles avancées des CPA (compétences en prise de décisions).

Par exemple, un exercice peut porter prioritairement sur la compétence particulière Certification et confiance, tout en abordant les technologies émergentes de façon sous-jacente. Ce même exercice exigerait également que les apprenants démontrent leur maîtrise d'une variété de compétences professionnelles avancées des CPA (compétences en prise de décisions).

Objectifs des modules

Objectifs des modules

Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)

L'évaluation des connaissances a pour objectif de s'assurer que les apprenants détiennent le niveau minimum requis de compétences et de compétences professionnelles pour suivre avec succès le module *Apprentissage des bases*.

Apprentissage des bases

Dans le module *Apprentissage des bases*, les apprenants effectueront les tâches suivantes :

1. Appliquer les compétences professionnelles avancées des CPA pour prendre, faciliter, communiquer et mettre en œuvre des décisions liées au rendement dans une multitude de scénarios et de contextes, à des niveaux de maîtrise peu élevés.
2. Appliquer le sens éthique des CPA¹.
3. Appliquer les compétences particulières, les compétences fondamentales et les sous-compétences fondamentales d'une manière dirigée.
4. Intégrer les compétences, les faits des études de cas et les domaines.
5. Se familiariser avec les nouveaux domaines ayant trait aux compétences et aux sous-compétences fondamentales.

Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun

Dans le module *Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun*, les apprenants effectueront les tâches suivantes :

1. Appliquer les compétences professionnelles avancées des CPA pour prendre, faciliter, communiquer et mettre en œuvre des décisions liées au rendement dans une multitude de scénarios et de contextes, à des niveaux de maîtrise plus élevés.
2. Appliquer le sens éthique des CPA, y compris les qualités et valeurs humaines et le jugement professionnel.
3. Appliquer les compétences particulières à des niveaux de maîtrise plus élevés, en mettant l'accent sur les domaines suivants :
 - Information financière
 - Information non financière
 - Certification et confiance
 - Fiscalité
 - Mégadonnées et analyse des données
4. Intégrer les compétences, les faits des études de cas et les domaines à des niveaux de maîtrise et de complexité plus élevés.

¹ Le sens éthique des CPA comprend des qualités et valeurs humaines (comme l'innovation, l'esprit de collaboration, l'agilité et la curiosité), ainsi que des compétences professionnelles.

Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique

Dans ce module, en plus des tâches du module *Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun*, les apprenants effectueront les tâches suivantes :

Appliquer les compétences particulières à des niveaux de maîtrise plus élevés, en mettant l'accent sur les domaines suivants :

- Information financière (axée sur les opérations non courantes qui présentent un degré de complexité moyen à élevé);
- Missions de certification et autres missions entrant dans le champ d'application du *Manuel de CPA Canada – Certification*;
- Travaux de certification qui n'entrent pas dans le champ d'application du *Manuel de CPA Canada – Certification* et qui visent par exemple à :
 - fournir une assurance à l'égard des informations à fournir sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG),
 - évaluer l'efficacité du cadre de cybersécurité d'une entreprise,
 - fournir une assurance sur l'exactitude et l'exhaustivité des ensembles de données utilisés dans la prise de décisions ou la conformité réglementaire,
 - fournir une assurance sur les indicateurs clés de performance (ICP) de nature non financière.
- Fiscalité (axée sur la planification fiscale plus complexe).

Leadership professionnel CPA

Dans le module *Leadership professionnel CPA*, les apprenants effectueront les tâches suivantes :

1. Appliquer les compétences professionnelles avancées des CPA pour prendre, faciliter, communiquer et mettre en œuvre des décisions liées au rendement dans une multitude de scénarios et de contextes, à des niveaux de maîtrise encore plus élevés.
2. Appliquer le sens éthique des CPA, y compris les qualités et valeurs humaines.
3. Appliquer les compétences particulières, les compétences fondamentales et les sous-compétences fondamentales d'une manière moins dirigée.
4. Intégrer les compétences, les faits des études de cas et les domaines qui présentent un degré de maîtrise, de complexité et d'ambiguïté plus élevé.

Préparation à la pratique professionnelle CPA

Dans le module *Préparation à la pratique professionnelle CPA*, les apprenants effectueront les tâches suivantes :

1. Appliquer les compétences professionnelles avancées des CPA pour prendre, faciliter, communiquer et mettre en œuvre des décisions liées au rendement dans une multitude de scénarios et de contextes, à des niveaux de maîtrise encore plus élevés.
2. Appliquer le sens éthique des CPA, y compris les qualités et valeurs humaines.
3. Appliquer les compétences particulières, les compétences fondamentales et les sous-compétences fondamentales d'une manière moins dirigée.
4. Continuer d'intégrer les compétences, les faits des études de cas et les domaines qui présentent un degré de maîtrise, de complexité et d'ambiguïté plus élevé.
5. Résoudre des problèmes authentiques et ambigus en tenant compte des éléments suivants :
 - Le code de déontologie applicable et les exigences réglementaires;
 - La prise de décisions éthiques;
 - Les enjeux technologiques, sociaux et mondiaux émergents.

6. Évaluer les responsabilités et les avantages de l'adhésion à la profession.

Compétences professionnelles avancées des CPA (compétences en prise de décisions)

Compétences professionnelles avancées des CPA (compétences en prise de décisions)

Chaque compétence professionnelle avancée des CPA (compétence en prise de décisions) est présentée une seule fois et son évolution est suivie tout au long des modules. Le niveau de maîtrise est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■■■■■ = niveau 3 de 5). La première colonne présente la compétence telle qu'elle figure dans la Grille de compétences ainsi que le niveau de maîtrise ultime visé. Les colonnes des modules présentent le résultat d'apprentissage et le niveau correspondant dans chaque module.

L'évaluation des connaissances n'évalue pas les compétences professionnelles avancées des CPA (compétences en prise de décisions).

Il est important de reconnaître que toutes les compétences professionnelles avancées des CPA (compétences en prise de décisions) ne s'appliquent pas de la même manière et ne sont pas nécessairement pertinentes dans toutes les situations. Les apprenants doivent faire preuve de jugement professionnel pour déterminer les compétences les plus appropriées pour le contexte. Cette application sélective démontre une compréhension du bon moment pour utiliser des compétences particulières en fonction des circonstances uniques, des informations disponibles et des résultats souhaités, ainsi que de la bonne manière de les déployer.

En outre, en mettant en application les compétences professionnelles avancées des CPA (compétences en prise de décisions) applicables, les apprenants doivent intégrer leurs acquis dans tous les domaines pertinents.

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Généralités					
■■■■■ CD1 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE les actions et les décisions en faisant appel au sens éthique des CPA (y compris faire preuve d'esprit critique).	■■■■■ AB-CD-1 Appliquer le sens éthique des CPA dans des situations réelles : recueillir de l'information pertinente, déterminer les conséquences éthiques des actions et des décisions, et expliquer le raisonnement qui sous-tend ces actions et ces décisions. À ce niveau, les apprenants suivent des cadres éthiques pour traiter les situations plutôt que de concevoir des approches pour gérer des dilemmes éthiques plus complexes.	■■■■■ TC-CD-1 Analyser des situations éthiques plus complexes en appliquant le sens éthique des CPA, consigner les facteurs qui influencent les décisions et gérer les dilemmes éthiques en tenant compte de multiples perspectives et des conséquences potentielles. À ce niveau, les apprenants examinent les aspects éthiques complexes sans pour autant se prononcer de manière définitive quant aux solutions optimales à appliquer dans des	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	■■■■■ LP-CD-1 Apprécier des situations éthiques plus complexes en déterminant les mesures appropriées à prendre à l'aide du sens éthique des CPA, en s'appuyant sur les éléments éthiques contradictoires à considérer et en justifiant les conclusions tirées en fonction des normes professionnelles. Par exemple, évaluer l'importance relative des intérêts des différentes parties et évaluer les solutions possibles en	■■■■■ PPP-CD-1 Évaluer d'une manière critique les situations éthiques ambiguës en remettant en question les hypothèses sous-jacentes et en synthétisant les idées associées à divers points de vue éthiques. Formuler des solutions à des situations éthiques qui tiennent compte des intérêts des parties en conflit en justifiant les positions à l'aide d'un raisonnement qui prend en compte leurs limites et anticipe les contre-arguments. À ce niveau, les

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	Expliquer les responsabilités déontologiques de l'exercice de la profession de CPA, y compris l'obligation de maintenir la confiance du public, de se conformer aux normes professionnelles et de préserver l'intégrité des systèmes d'information financière.	situations éthiques. Analyser les contributions des CPA à l'efficacité des marchés des capitaux : confiance accrue des parties intéressées, transparence de l'information financière et maintien de la compétence professionnelle.		fonction des critères éthiques établis. Communiquer des recommandations raisonnées aux parties intéressées. À ce niveau, les apprenants posent des jugements éclairés sur les considérations éthiques qui requièrent la plus grande attention et formulent des recommandations précises en les justifiant adéquatement. Apprécier le lien entre les exigences préalables à l'exercice de la profession de CPA et la protection de l'intérêt public en expliquant comment la surveillance réglementaire, la formation continue et les cadres éthiques protègent les participants au marché.	apprenants vont au-delà de l'évaluation de la situation pour élaborer des solutions d'ordre éthique qui tiennent compte des questions éthiques explicites et implicites. Évaluer de manière critique la façon dont les organisations de CPA établissent et appliquent des normes visant à concilier les intérêts des membres et les besoins sociétaux plus larges en matière d'information financière fiable et de stabilité des marchés.
■ ■ ■ ■ ■ CD2 – APPRÉCIER le besoin de recourir à la technologie optimale et d'appliquer la pensée systémique à chaque étape.	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-2 Appliquer sa connaissance de l'utilisation optimale de la technologie et de la pensée systémique pour trouver des solutions technologiques appropriées à des situations précises, recueillir des données sur les exigences du système et déterminer comment la technologie peut rehausser le rendement global. À ce niveau, les apprenants suivent les protocoles existants et utilisent des technologies selon des lignes directrices établies plutôt que de déterminer eux-mêmes les solutions optimales à adopter.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-CD-2 Analyser le contexte pour cerner les besoins technologiques et les relations entre les systèmes en examinant les interdépendances entre les différents systèmes et les différentes parties et en comparant les solutions technologiques potentielles aux exigences d'affaires particulières. À ce niveau, les apprenants analysent les besoins, mais ne portent pas encore de jugements définitifs sur les approches ou les applications optimales.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-CD-2 Apprécier la nécessité d'optimiser la technologie et d'intégrer les systèmes en comparant les solutions concurrentes selon des critères donnés, en posant des jugements éclairés quant aux technologies qui répondent le mieux aux objectifs d'affaires et en justifiant les choix quant aux technologies en fonction de facteurs quantitatifs et qualitatifs. À ce niveau, les apprenants vont au-delà de l'analyse pour formuler des conclusions sur les approches optimales, soulever les compromis, établir des priorités et

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
					déterminer la stratégie technologique qui convient le mieux dans le contexte donné.
■ ■ ■ ■ ■ CD3 – APPRÉCIER le besoin de demander du soutien à un CPA plus expérimenté.	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-3 Analyser les situations pour déceler les lacunes dans les connaissances ou l'expérience personnelles en examinant les limites de sa propre expertise professionnelle, en comparant les difficultés actuelles aux expériences passées et en reconnaissant les situations où il serait utile de bénéficier de conseils additionnels pour prendre des décisions. À ce niveau, les apprenants évaluent la nature et l'étendue des questions professionnelles, mais ne portent pas encore de jugements définitifs sur le moment opportun pour demander de l'aide.	■ ■ ■ ■ ■ TC-CD-3 Évaluer s'il est nécessaire de consulter des CPA plus expérimentés en posant des jugements éclairés sur le degré de complexité et de risque que présentent les situations, en évaluant si sa propre expertise professionnelle est suffisante compte tenu des exigences particulières de chaque cas, en pesant les conséquences pouvant découler d'une intervention indépendante et en déterminant les circonstances appropriées pour demander conseil. À ce niveau, les apprenants vont au-delà de l'analyse pour tirer des conclusions quant au moment où il est nécessaire de procéder à une consultation, en donnant la priorité aux situations qui nécessitent l'avis d'une personne plus expérimentée en fonction des répercussions potentielles, du caractère inédit ou du caractère sensible sur le plan réglementaire.	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun
ÉTAPE 1 : Apprécier la situation et décider ce qui doit être fait					
■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
CD4 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE et ANALYSER les occasions et les risques afin de déterminer les décisions et les mesures à prendre, compte tenu de l'évolution de l'environnement interne et externe (p. ex., comprendre les contrôles et la structure de gouvernance d'une entité, ainsi que les tendances sectorielles et de l'économie).	AB-CD-4 Analyser les occasions et les risques en examinant les relations entre les facteurs internes et les conditions externes et en repérant les tendances qui se dégagent des environnements en mutation. À ce niveau, les apprenants examinent la nature et l'incidence des occasions et des risques, mais ne portent pas encore de jugement définitif sur les décisions ou mesures optimales à prendre.			LP-CD-4 Apprécier les occasions et les risques en posant des jugements éclairés sur leur importance relative, en soutesant les facteurs concurrents au regard des critères établis, en déterminant les mesures adéquates à prendre face à des conditions changeantes et en justifiant les recommandations en matière de décision en se fondant sur une compréhension approfondie du contexte organisationnel. À ce niveau, les apprenants vont au-delà de l'analyse pour tirer des conclusions sur les occasions à saisir et les risques à atténuer, en classant les options par ordre de priorité et en recommandant les mesures particulières à prendre en fonction de leur importance et de leur faisabilité après évaluation.	PPP-CD-4 Évaluer de manière critique les occasions et les risques en jugeant leur mérite, en remettant en question les hypothèses, en combinant différents points de vue et en recommandant des solutions qui tiennent compte de potentielles faiblesses. À ce niveau, non seulement les apprenants évaluent-ils les options, mais ils anticipent également la manière dont les décisions pourraient évoluer dans de futurs scénarios et étayent leurs choix stratégiques à l'aide d'un raisonnement.
CD5 – APPRÉCIER les nouveaux besoins d'information et les nouvelles attentes des parties prenantes concernées (investisseurs, membres des collectivités environnantes, etc.) en tenant compte des partis pris possibles, de l'importance (p. ex., le caractère significatif) des questions et des conséquences à long terme (sur plusieurs générations).	AB-CD-5 Expliquer de quelle manière les besoins des parties intéressées en matière d'information risquent d'évoluer au fil du temps en relevant les changements fondamentaux de priorités, en cernant les partis pris possibles et en déterminant les questions susceptibles d'avoir des répercussions à long terme. À ce niveau, les apprenants répondent à des besoins en matière d'information plutôt que d'élaborer des approches pour répondre aux diverses	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	LP-CD-5 Analyser les besoins d'information des parties intéressées en examinant les points de convergence entre les attentes changeantes, en recherchant les sources de partis pris possibles dans les demandes d'information et en décelant les relations entre les problèmes actuels et leurs répercussions. À ce niveau, les apprenants examinent les besoins d'information, mais ne portent pas encore de jugements définitifs sur leur	PPP-CD-5 Apprécier les besoins d'information des parties intéressées en posant des jugements éclairés sur l'importance des attentes, en évaluant la nature et l'étendue des partis pris possibles susceptibles d'influencer les demandes d'information, en évaluant l'importance relative des problèmes en fonction de leurs répercussions à long terme et en accordant la priorité aux solutions qui répondent à la fois aux préoccupations immédiates

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	attentes des parties intéressées.			importance relative ou sur la manière de hiérarchiser les solutions.	et aux retombées à long terme. À ce niveau, les apprenants vont au-delà de l'analyse pour tirer des conclusions sur les besoins d'information les plus critiques et sur la manière de les traiter.
■ ■ ■ ■ ■ CD6 – PRIORISER les occasions, les risques et les autres questions relatives à la prise de décisions en fonction des besoins d'information et des attentes des parties prenantes.	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-6 Déterminer l'importance relative des occasions, des risques et des problèmes liés à la prise de décision en recueillant des informations sur les besoins des parties intéressées et en expliquant comment ces facteurs influencent les décisions d'affaires. À ce niveau, les apprenants se basent sur des critères pour classer les problèmes plutôt que d'élaborer des méthodes de hiérarchisation des priorités propres à chaque cas.	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	■ ■ ■ ■ ■ LP-CD-6 Analyser les relations entre les besoins d'information des parties intéressées et les questions relatives à la prise de décisions en examinant comment les différentes attentes influencent la hiérarchisation et la gestion des priorités concurrentes dans le processus décisionnel. À ce niveau, les apprenants examinent les demandes des parties intéressées, sans pour autant porter des jugements définitifs sur leur importance relative.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-CD-6 Apprécier l'importance des diverses occasions et des divers risques en examinant dans quelle mesure ils correspondent aux principales attentes des parties intéressées, en classant par ordre de priorité les questions relatives à la prise de décisions en fonction de l'analyse des parties intéressées, en évaluant leurs répercussions potentielles sur différents horizons temporels et en réfléchissant aux répercussions que le choix des priorités peut avoir sur les différentes parties intéressées. À ce niveau, les apprenants posent des jugements éclairés sur les questions qui requièrent la plus grande attention et communiquent ces priorités en les justifiant adéquatement.
ÉTAPE 2 : Planifier et concevoir l'approche					
■ ■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-7	■ ■ ■ ■ ■ TC-CD-7	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique</i>	■ ■ ■ ■ ■ LP-CD-7	■ ■ ■ ■ ■ PPP-CD-7

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
CD7 – Compte tenu des besoins et des attentes des parties prenantes, faire preuve de créativité et utiliser des données et des informations à jour pour CONCEVOIR l'approche à adopter. Prendre en considération des occasions de diriger, d'innover et de collaborer, notamment avec des experts d'autres disciplines, et se pencher sur les meilleures pratiques.	Déterminer les approches appropriées en fonction des besoins des parties intéressées en recueillant des données à jour de sources reconnues et en expliquant comment ces éléments peuvent répondre aux attentes. À ce niveau, les apprenants mettent en œuvre les meilleures pratiques existantes plutôt que d'élaborer des approches ou d'envisager des occasions de collaboration plus complexes.	Analyser les besoins et les attentes des parties intéressées en examinant comment des approches créatives pourraient répondre aux exigences, en consignait les relations entre les différentes perspectives disciplinaires et en gérant l'intégration des meilleures pratiques aux solutions proposées. À ce niveau, les apprenants examinent les possibilités innovantes sans pour autant prendre de décisions définitives quant à la conception ou mener des initiatives collaboratives.	professionnelle CPA – Tronc commun	Apprécier le potentiel de différentes approches créatives en évaluant leur adéquation avec les attentes des parties intéressées, en hiérarchisant les éléments innovants en fonction de leur efficacité probable, en évaluant l'intérêt d'intégrer une expertise transversale et en expliquant comment les approches choisies répondront aux besoins particuliers. À ce niveau, les apprenants posent des jugements éclairés sur les techniques innovantes et les occasions de collaboration les plus avantageuses pour les parties intéressées.	Créer des approches pour répondre aux besoins des parties intéressées en concevant des cadres de référence qui synthétisent de multiples perspectives. Collaborer avec des experts de diverses disciplines pour élaborer des solutions intégrées. À ce niveau, les apprenants vont au-delà de l'évaluation pour mener des initiatives visant à créer des approches adaptées à la dynamique des parties intéressées.
■ ■ ■ ■ ■ CD8 – RECONNAÎTRE les normes et critères internes appropriés et à jour (p. ex., vision, mission, stratégie et valeurs organisationnelles et sociétales), ainsi que les normes, les règlements, les lois et les critères externes (p. ex., en matière de comptabilité, de certification et de fiscalité).	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-8 Reconnaître les normes et critères internes appropriés et à jour (p. ex., vision, mission, stratégie et valeurs organisationnelles et sociétales), ainsi que les normes, les règlements, les lois et les critères externes (p. ex., en matière de comptabilité, de certification et de fiscalité) qui s'appliquent aux situations professionnelles.	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>
■ ■ ■ ■ ■ CD9 – RECONNAÎTRE les indicateurs et mesures clés de performance.	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-9 Reconnaître les indicateurs et mesures clés de performance pertinents pour	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	des contextes d'affaires particuliers, des objectifs organisationnels et des processus opérationnels particuliers.				
■ ■ ■ ■ ■ CD10 – APPRÉCIER le niveau d'expertise requis ainsi que la nécessité, le moment ou la façon de consulter des experts d'autres secteurs ou de collaborer avec eux.	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-10 Déterminer les situations susceptibles de nécessiter une expertise dépassant les connaissances professionnelles en reconnaissant les limites de ses connaissances, en expliquant à quel moment il convient de consulter des experts d'autres disciplines et en se préparant à une collaboration interdisciplinaire de base. À ce niveau, les apprenants ne font que déterminer à quel moment il est nécessaire de faire appel à une expertise externe plutôt que de prendre eux-mêmes des décisions par rapport aux ententes de collaboration.	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	■ ■ ■ ■ ■ LP-CD-10 Analyser la nature et l'étendue de l'expertise requise dans des situations données en examinant les limites de ses connaissances professionnelles, en consignait la manière dont différentes perspectives disciplinaires peuvent contribuer à la résolution de problèmes et en gérant les communications préliminaires avec de potentiels experts d'autres domaines. À ce niveau, les apprenants examinent la nécessité de faire appel à une expertise externe sans pour autant porter des jugements définitifs sur les stratégies de collaboration optimales.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-CD-10 Apprécier le niveau d'expertise requis dans des situations données en évaluant la complexité des problèmes par rapport à ses propres capacités, en établissant des priorités pour savoir quand et comment il convient de consulter des experts d'autres disciplines ou de collaborer avec eux, en évaluant la valeur potentielle de diverses approches interdisciplinaires et en communiquant efficacement pour établir des relations de travail productives par-delà les frontières entre les professions. À ce niveau, les apprenants posent des jugements éclairés sur les stratégies de collaboration optimales et mettent en œuvre des processus de consultation adéquats.
■ ■ ■ ■ ■ CD11 – DÉTERMINER la nature des données requises pour éclairer la prise de décisions : type (financières ou non financières); source (interne ou externe); systèmes d'information; échéancier (passé ou futur); perspective (entité ou parties prenantes), etc.	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-11 Déterminer les données nécessaires pour les décisions courantes en recensant les sources d'informations financières et non financières, en distinguant les besoins en matière de données internes et externes et en expliquant l'incidence des échéanciers sur la sélection des	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	■ ■ ■ ■ ■ LP-CD-11 Recueillir et organiser les données en déterminant les combinaisons appropriées d'informations financières et non financières, en appliquant des critères pour évaluer les sources internes par rapport aux sources externes et en préparant des résumés de données qui décrivent de quelle manière	■ ■ ■ ■ ■ PPP-CD-11 Expliquer les relations entre les types de décisions et les exigences correspondantes en matière de données en déterminant les combinaisons optimales d'informations financières ou non financières, de données rétrospectives ou prospectives et de perspectives des entités ou

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	données. À ce niveau, les apprenants déterminent les exigences simples en matière de données.			les différents échéanciers et les différentes perspectives influencent les décisions particulières. À ce niveau, les apprenants ont une meilleure maîtrise des principes de sélection des données.	des parties intéressées. Préparer des plans d'exigences en matière de données qui tiennent compte de la complexité des décisions, des contraintes de temps et des limites de ressources. À ce niveau, les apprenants font preuve d'un fin jugement.
■■■■■ CD12 – FORMULER des hypothèses prévisionnelles en tenant compte des incertitudes importantes, des interdépendances (p. ex., incidences fiscales ou autres) et du caractère raisonnable des options et des scénarios possibles.	■■■■■ AB-CD-12 Analyser la nature et l'incidence des incertitudes en examinant les interdépendances entre les variables clés, en consignant l'incidence des différentes hypothèses sur les scénarios possibles et en gérant l'éventail des options raisonnables à prendre en considération. À ce niveau, les apprenants examinent les relations entre les hypothèses sans pour autant porter des jugements définitifs sur leur importance relative ou élaborer des cadres de référence originaux.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	■■■■■ LP-CD-12 Apprécier l'importance relative des différentes incertitudes en évaluant leurs répercussions potentielles dans le cadre de multiples scénarios, en hiérarchisant les interdépendances clés qui influencent le plus les résultats, en évaluant le caractère raisonnable de diverses hypothèses par rapport aux éléments probants accessibles et en réfléchissant aux répercussions des différentes perspectives prospectives sur la qualité des décisions. À ce niveau, les apprenants posent des jugements éclairés sur les hypothèses qui requièrent la plus grande attention et communiquent leurs priorités en les justifiant adéquatement.	■■■■■ PPP-CD-12 Évaluer d'une manière critique les incertitudes en remettant en question les hypothèses sous-jacentes et en formulant des perspectives prospectives qui intègrent divers points de vue. À ce niveau, les apprenants vont au-delà de l'évaluation des incertitudes pour élaborer des approches visant à gérer les incertitudes et interpréter les implications sur plusieurs horizons temporels afin de générer des cadres décisionnels basés sur des scénarios.
■■■■■ CD13 – COMMUNIQUER l'approche aux parties prenantes pertinentes pour s'assurer qu'elle est judicieuse dans le contexte de leurs besoins.	■■■■■ AB-CD-13 Déterminer les approches à adopter pour communiquer avec les parties intéressées en cernant leurs besoins fondamentaux en matière d'information et en	■■■■■ TC-CD-13 Analyser les caractéristiques des parties intéressées pour établir des approches sur mesure relatives aux communications et gérer le processus de diffusion sur	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	■■■■■ LP-CD-13 Apprécier l'importance relative des différents besoins d'information des parties intéressées, hiérarchiser les messages clés en fonction de l'analyse	Identiques au module Leadership professionnel CPA

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	expliquant les concepts clés. À ce niveau, les apprenants choisissent parmi les méthodes de communication existantes plutôt que de créer des approches personnalisées.	différents canaux. À ce niveau, les apprenants décortiquent les besoins des parties intéressées pour comprendre les exigences relatives aux communications, mais ils mettent en œuvre des stratégies établies plutôt que d'évaluer leur efficacité.		et communiquer les approches de manière intégrée en tenant compte des différents points de vue. À ce niveau, les apprenants portent des jugements sur l'efficacité des communications et adaptent leurs approches en fonction de la rétroaction des parties intéressées.	
ÉTAPE 3 : Mettre en œuvre le plan, évaluer et surveiller sa progression et le recalibrer au besoin					
■ ■ ■ ■ ■ CD14 – GÉRER efficacement le travail : communiquer le plan, travailler avec d'autres, encadrer le personnel, reconnaître les occasions d'innover et présenter des résultats dans les délais (p. ex., diriger l'équipe de mission de certification durant les visites sur place, superviser des subordonnés, gérer les flux de travail et rendre des comptes à son gestionnaire).	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-14 Reconnaître les pratiques fondamentales de gestion du travail, notamment les méthodes de transmission des plans, les approches collaboratives, les techniques de mentorat et les occasions d'innovation. Décrire les attentes en matière de délais et de livrables dans un cadre professionnel. À ce niveau, les apprenants reconnaissent les concepts de gestion du travail sans les appliquer eux-mêmes.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-CD-14 Déterminer les approches de gestion du travail appropriées en appliquant des modèles de planification établis, en expliquant les tâches aux membres de l'équipe, en recueillant des mises au point sur l'état d'avancement du travail et en préparant des séances de mentorat de base. À ce niveau, les apprenants mettent en œuvre les cadres de gestion du travail existants pour assurer la présentation des résultats en temps opportun, tout en s'appuyant sur des procédures standards plutôt que d'élaborer des approches personnalisées.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-CD-14 Gérer efficacement les exigences en matière de travail et la dynamique d'équipe en examinant de quelle manière les différentes approches de planification influent sur la collaboration et en consignait les interactions de mentorat efficaces. À ce niveau, les apprenants examinent les relations entre la planification, la coordination de l'équipe et le perfectionnement du personnel.
■ ■ ■ ■ ■ CD15 – En utilisant des cadres d'évaluation et de gestion des risques et des incertitudes, COLLABORER avec des experts d'autres domaines pour CRÉER et APPRÉCIER des modèles prévisionnels flexibles et d'autres types de modèles prospectifs.	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-15 Analyser la manière dont différents cadres de référence utilisés pour évaluer et gérer les risques et les incertitudes peuvent servir à la modélisation prospective en consignait les aspects	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-CD-15 Apprécier l'efficacité de différentes méthodes de modélisation prédictive en évaluant leur flexibilité selon différents scénarios, en communiquant des concepts techniques qui font appel à plusieurs disciplines, en	■ ■ ■ ■ ■ PPP-CD-15 Collaborer avec des experts pour concevoir des méthodes d'évaluation novatrices qui intègrent de multiples perspectives, en évaluant d'une manière critique les méthodologies d'évaluation des risques et

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	méthodologiques à prendre en compte et en gérant les processus collaboratifs préliminaires avec des experts d'autres disciplines. À ce niveau, les apprenants se penchent sur les composantes des modèles et les exigences en matière de collaboration sans pour autant porter de jugements définitifs sur les méthodes de modélisation optimales ou encore mener des initiatives interdisciplinaires novatrices.			hiérarchisant les facteurs de risque clés en fonction de l'analyse des incertitudes et en réfléchissant à la manière dont différentes expertises contribuent à la fiabilité des modèles. À ce niveau, les apprenants posent des jugements éclairés sur les méthodes de modélisation et les stratégies de collaboration qui permettront d'obtenir les informations prospectives les plus utiles.	en interprétant les interdépendances sur différents horizons temporels. À ce niveau, les apprenants vont au-delà de l'évaluation pour collaborer au sein d'équipes interdisciplinaires afin de mettre au point des méthodes de modélisation qui génèrent des informations prospectives.
■ ■ ■ ■ ■ CD16 – RECUEILLIR des données probantes et des informations suffisantes et pertinentes pour éclairer la prise de décisions.	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-16 Reconnaître les sources fondamentales de données, d'éléments probants et de données d'entrée nécessaires aux décisions. Décrire les critères permettant de déterminer le caractère suffisant et approprié des données dans des contextes d'affaires courants. À ce niveau, les apprenants reconnaissent les exigences concernant la collecte de données sans toutefois mettre en œuvre eux-mêmes des stratégies de collecte.	■ ■ ■ ■ ■ TC-CD-16 Recueillir des données et des éléments probants pertinents auprès de sources établies en suivant des protocoles standards de collecte de données, en déterminant la taille et le format appropriés des échantillons en fonction des exigences liées au processus décisionnel et en expliquant comment les données recueillies contribuent à la réalisation d'objectifs particuliers. À ce niveau, les apprenants mettent en œuvre des cadres de référence existants de collecte de données pour acquérir suffisamment d'informations, mais suivent des méthodologies prescrites plutôt que de concevoir des méthodes personnalisées.	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun
■ ■ ■ ■ ■ CD17 – PRÉPARER les données, ce qui comprend le nettoyage et la classification de celles-ci.	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-17 Reconnaître les problèmes liés à la qualité et au	■ ■ ■ ■ ■ TC-CD-17 Préparer les données aux fins d'analyse en appliquant	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	formatage des données. Décrire les techniques de nettoyage des données et les critères de classement de la qualité des données dans des contextes professionnels courants. À ce niveau, les apprenants reconnaissent les exigences relatives à la préparation des données sans toutefois mettre en œuvre eux-mêmes les procédures de nettoyage.	des protocoles de nettoyage des données, en déterminant les seuils de qualité appropriés et en mettant en œuvre des techniques pour traiter les informations incomplètes ou incohérentes. À ce niveau, les apprenants mettent en œuvre des procédures de base de préparation des données en utilisant les cadres de référence existants pour transformer les données en formats utilisables, tout en expliquant comment la qualité des données influe sur la fiabilité de la décision.			
■ ■ ■ ■ ■ CD18 – APPRÉCIER l'intégrité des données (fiabilité) et la validité/précision technique des informations sur l'évaluation (notamment quand il est question de l'importance).	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-18 Reconnaître les indicateurs d'intégrité des données, notamment la crédibilité, l'exhaustivité et l'exactitude de la source. Décrire les concepts liés à la précision des évaluations de même que les questions portant sur la validité des ensembles de données. À ce niveau, les apprenants reconnaissent les problèmes évidents de qualité des données sans toutefois évaluer eux-mêmes leur validité sur le plan technique ni porter de jugements sur leur fiabilité.	■ ■ ■ ■ ■ TC-CD-18 Déterminer la fiabilité des sources de données en appliquant des cadres de référence en matière d'intégrité des données, en expliquant les menaces courantes concernant la validité des informations sur l'évaluation et en préparant des évaluations de la précision des données à l'aide de critères. À ce niveau, les apprenants mettent en œuvre les protocoles d'évaluation existants pour vérifier la qualité des données, mais s'appuient sur des méthodologies prescrites plutôt que de concevoir des méthodes personnalisées.	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	■ ■ ■ ■ ■ LP-CD-18 Analyser les défis en matière d'intégrité des données en examinant les tendances relatives aux incohérences entre plusieurs sources, en consignait les relations entre les techniques utilisées pour évaluer les données et les niveaux de précision obtenus et en gérant les processus de validation technique des ensembles de données. À ce niveau, les apprenants examinent les dimensions inhérentes à la qualité des données sans pour autant porter de jugements définitifs sur leur importance relative ni élaborer de cadres de référence à des fins de validation.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-CD-18 Apprécier l'importance relative des différents facteurs qui influent sur l'intégrité des données en évaluant leur incidence sur la qualité des décisions, en évaluant leur validité technique, en hiérarchisant les exigences en fonction de contextes d'utilisation particuliers et en communiquant les limites de la qualité des données. À ce niveau, les apprenants portent des jugements éclairés sur la fiabilité des données provenant de sources variées et élaborent des approches pour l'évaluation de la validité.
■ ■ ■ ■ ■ CD19 – À la lumière de la décision prise lors de l'application de la CD8,	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-19	■ ■ ■ ■ ■ TC-CD-19	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique	■ ■ ■ ■ ■ LP-CD-19	■ ■ ■ ■ ■ PPP-CD-19

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE et ANALYSER les questions prioritaires (et options possibles), dont reconnaître les interdépendances (p. ex., incidences financières ou relatives à la protection des renseignements personnels) et l'éventuelle présence de tout parti pris.	Appliquer les normes et critères internes appropriés cernés dans la CD8 et évaluer les questions prioritaires et les options possibles. Recueillir les informations pertinentes et déterminer les interdépendances (p. ex., incidences financières ou relatives à la protection des renseignements personnels) et les partis pris potentiels. Appliquer, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui éclairent le processus décisionnel.	Analyser les questions prioritaires (et options possibles) en tenant compte des interdépendances (p. ex., incidences financières ou relatives à la protection des renseignements personnels) et de tout parti pris. À ce niveau, les apprenants examinent les répercussions des changements apportés à une variable sur les autres variables dans le contexte décisionnel, sans pour autant porter de jugements définitifs sur les choix optimaux.	professionnelle CPA – Tronc commun	Apprécier l'importance relative des interdépendances relevées en évaluant leur incidence sur les différentes options, en hiérarchisant les questions en fonction de leur importance stratégique, en évaluant les répercussions potentielles sur les domaines de décision connexes et en réfléchissant à la façon dont diverses combinaisons de choix pourraient produire différents résultats. À ce niveau, les apprenants posent des jugements éclairés sur les options possibles qui conviennent le mieux pour traiter les questions prioritaires.	Évaluer d'une manière critique à la fois le cadre des questions prioritaires et l'éventail des options possibles en remettant en question les hypothèses sous-jacentes, en représentant les interdépendances et en formulant des cadres de référence analytiques. À ce niveau, les apprenants vont au-delà de l'évaluation, remettant en question la conceptualisation des questions et élaborant des approches pour comprendre les liens systémiques.
■■■■■ CD20 – Selon les besoins d'information et les attentes des parties prenantes, INTERPRÉTER les résultats d'une manière favorisant l'intégration.	■■■■■ AB-CD-20 Expliquer les résultats aux parties intéressées en déterminant leurs principaux besoins en matière d'information, en recueillant les points de données pertinents et en préparant des présentations claires des résultats. À ce niveau, les apprenants relient les résultats aux attentes des parties intéressées et se concentrent sur des explications simples plutôt que sur l'analyse des liens ou conflits sous-jacents.	■■■■■ TC-CD-20 Analyser les objectifs, les conflits, les partis pris et les besoins d'information des parties intéressées dans un contexte de prise de décisions et consigner les éventuelles incidences des résultats sur les différentes parties. À ce niveau, les apprenants analysent la dynamique entre les parties connexes et se concentrent sur la compréhension plutôt que sur l'évaluation des répercussions.	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	■■■■■ LP-CD-20 Apprécier les besoins d'information des parties intéressées par rapport aux objectifs organisationnels, communiquer les résultats avec le contexte et les renseignements appropriés et réfléchir à la mesure dans laquelle l'information répond efficacement aux attentes des parties intéressées. À ce niveau, les apprenants évaluent l'adéquation entre les résultats et les besoins des parties.	■■■■■ PPP-CD-20 Évaluer de manière critique les répercussions des résultats selon les différentes perspectives des parties intéressées, interpréter les données de manière à tenir compte des priorités concurrentes des parties intéressées et formuler des descriptions narratives qui répondent aux besoins d'information à plusieurs niveaux. À ce niveau, les apprenants intègrent leurs résultats à des structures qui présentent les informations techniques dans un format facilement compréhensible par les parties intéressées.
■■■■■ CD21 – DÉTERMINER les canaux et modes de communication optimaux	■■■■■ AB-CD-21	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	■■■■■ LP-CD-21	Identiques au module Leadership professionnel CPA

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
(p. ex., états financiers, rapport sur le développement durable ou discours), en tenant compte des exigences réglementaires, de la technologie et des besoins des parties prenantes.	Reconnaître les canaux et les formes de communication les plus courants dans les milieux professionnels et décrire les éléments de base à prendre en compte pour les choisir. À ce niveau, les apprenants reconnaissent les options existantes sans toutefois déterminer eux-mêmes les approches optimales.			Déterminer les canaux et les formes de communication optimaux en appliquant des critères établis liés aux exigences réglementaires, aux contraintes technologiques et aux préférences des parties intéressées. À ce niveau, les apprenants expliquent le raisonnement qui sous-tend leurs choix en matière de communication en utilisant des cadres de référence prédéfinis et en tenant compte de facteurs clés.	
■ ■ ■ ■ ■ CD22 – GÉRER les contrôles, systèmes et autres activités efficacement de façon continue, et ÉVALUER les résultats par rapport aux indicateurs et mesures clés de performance afin de décider si un recalibrage est nécessaire.	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-22 Reconnaître les contrôles et les systèmes utilisés dans les contextes organisationnels et décrire les indicateurs clés de performance communs utilisés pour surveiller leur efficacité. Reconnaître les signes de faiblesse des contrôles et des systèmes. À ce niveau, les apprenants reconnaissent les concepts de gestion sans toutefois mettre en œuvre eux-mêmes des activités de suivi ou de correction.	■ ■ ■ ■ ■ TC-CD-22 Déterminer les contrôles et les systèmes appropriés pour les contextes opérationnels courants en appliquant des cadres de référence en matière de surveillance, en recueillant des données relatives au rendement en fonction de paramètres standards et en expliquant dans quels cas des mesures correctives de base peuvent se révéler nécessaires. À ce niveau, les apprenants mettent en œuvre les protocoles de gestion existants et s'appuient sur des méthodologies prescrites plutôt que de juger les systèmes par eux-mêmes.	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	■ ■ ■ ■ ■ LP-CD-22 Gérer efficacement les contrôles de suivi des indicateurs clés de performance en recueillant les données opérationnelles pertinentes, en déterminant la fréquence appropriée pour les évaluer et en appliquant des critères pour repérer les écarts par rapport au rendement attendu. À ce niveau, les apprenants démontrent des compétences plus poussées dans la préparation des activités de gestion continue tout en travaillant selon des cadres de référence établis.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-CD-22 Apprécier les relations entre les contrôles, les systèmes et les résultats en matière de rendement en examinant les tendances qui se dégagent des données et des mesures, en consignait l'influence des différents facteurs sur l'efficacité opérationnelle et en gérant des processus de surveillance continue qui permettent de déterminer quand des mesures correctives sont nécessaires. À ce niveau, les apprenants étudient la dynamique du rendement afin d'adapter les approches de gestion à des contextes opérationnels précis.
ÉTAPE 4 – Réaliser (un projet donné)					
■ ■ ■ ■ ■ CD23 – CONSIGNER et COMMUNIQUER les travaux d'analyse, les résultats, la décision prise et les prochaines étapes d'une manière transparente et claire, en fonction du public cible et des parties	■ ■ ■ ■ ■ AB-CD-23 Reconnaître les exigences en matière de documentation des travaux d'analyse et des résultats et décrire les canaux de	■ ■ ■ ■ ■ TC-CD-23 Préparer des documents clairs présentant les travaux d'analyse et les résultats en expliquant les décisions et les prochaines étapes dans	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	■ ■ ■ ■ ■ LP-CD-23 Analyser les besoins d'information des parties intéressées en examinant leurs différents points de vue, en consignait les	■ ■ ■ ■ ■ PPP-CD-23 Apprécier l'efficacité de différentes approches en matière de documentation en évaluant leur clarté auprès des diverses parties

Compétence	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
prenantes, au moyen des canaux et des outils de communication appropriés. Veiller à ce que toutes les communications reflètent fidèlement la substance sous-jacente.	communication qui conviennent aux différentes parties intéressées. Reconnaître l'importance de la transparence et de la juste représentation dans les communications professionnelles. À ce niveau, les apprenants reconnaissent les concepts fondamentaux en matière de communication sans toutefois créer des documents ou adapter des messages par eux-mêmes.	un langage simple et en déterminant les canaux appropriés en fonction des caractéristiques des parties intéressées. À ce niveau, les apprenants mettent en œuvre des cadres de référence existants en matière de communication afin de garantir la transparence et ils suivent des formats standards plutôt que de concevoir des approches personnalisées.		résultats dans des formats structurés qui mettent en évidence les relations clés et en gérant les processus de communication pour assurer une transmission cohérente des messages sur plusieurs canaux. À ce niveau, les apprenants adaptent les approches de communication à des contextes particuliers tout en s'assurant que tous les documents représentent fidèlement l'essence du message à communiquer.	intéressées, en communiquant des analyses suffisamment détaillées pour chaque public cible, en hiérarchisant les informations essentielles en fonction des besoins des parties intéressées et en évaluant le degré de fidélité des communications par rapport au message à communiquer. À ce niveau, les apprenants posent des jugements éclairés sur les stratégies de communication optimales et mettent en œuvre des approches qui concilient exhaustivité et accessibilité.
ÉTAPE 5 : Réfléchir et apprendre					
■■■■■ CD24 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE, ANALYSER les résultats et processus et RÉFLÉCHIR sur ceux-ci pour poursuivre l'apprentissage et reconnaître des innovations possibles qui ajouteraient de la valeur. Cet exercice doit être mené sur le plan individuel, de l'équipe et de l'organisation.	■■■■■ AB-CD-24 Analyser les résultats et les processus en examinant les tendances et les relations. À ce niveau, les apprenants examinent les facteurs qui influent sur la réussite sans toutefois porter des jugements sur les occasions d'innovation ou diriger des initiatives de changement transformateur.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	■■■■■ LP-CD-24 Appréier l'importance relative des différents résultats en évaluant leurs répercussions sur la future création de valeur, en réfléchissant aux forces et aux faiblesses des processus à l'échelle de l'individu, de l'équipe et de l'organisation, en hiérarchisant les occasions d'apprentissage en fonction de leur incidence stratégique et en évaluant les avantages potentiels des améliorations relevées. À ce niveau, les apprenants posent des jugements éclairés sur les idées qui offrent le plus grand potentiel d'innovation et communiquent leurs priorités en les justifiant de manière raisonnée.	■■■■■ PPP-CD-24 Évaluer de manière critique les résultats et les processus établis en remettant en question les hypothèses sous-jacentes, en créant des cadres de référence pour l'apprentissage au sein de l'organisation et en interprétant les tendances afin d'anticiper les besoins futurs. À ce niveau, les apprenants vont au-delà de l'évaluation pour élaborer des systèmes d'apprentissage qui intègrent des perspectives diverses et génèrent des idées dans l'ensemble de l'organisation.

Compétences particulières

Domaine I – Certification et confiance

Chaque résultat d'apprentissage est présenté une seule fois et son évolution est suivie tout au long des modules. Le niveau de maîtrise est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■■■■■ = niveau 3 de 5).

Le terme « projet » s'entend des missions et des projets.

Les annotations qui accompagnent certains résultats d'apprentissage ont la signification suivante :

CC1 – ce résultat d'apprentissage s'applique aux missions de compilation, d'examen et d'audit des états financiers historiques.

CC2 – en plus des missions de compilation, d'examen et d'audit des états financiers historiques concernées par les résultats accompagnés de l'annotation CC1, ce résultat d'apprentissage s'applique également aux missions ou projets de Certification et confiance dans le champ d'application du Manuel de CPA Canada – Certification et au-delà de celui-ci.

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■■■■■ CP1 – APPLIQUER les normes de comptabilité et de certification et la réglementation fiscale (p. ex., les <i>Manuels de CPA Canada</i>, dont le <i>Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public</i>, et la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> du Canada) en faisant des recherches sur diverses questions et en les analysant, dans le cadre de situations courantes présentant des niveaux faibles ou moyens d'ambiguïté, de complexité et d'incertitude. Le futur CPA n'a pas besoin de connaître tous les aspects des normes de comptabilité et de certification et de la réglementation fiscale, mais il doit être capable de s'y retrouver dans ces textes, qui continuent d'évoluer. ■■■■■ CP2 – EXPLIQUER les facteurs pertinents, adaptés aux circonstances, quant au choix d'appliquer d'autres normes, règlements, lois ou critères (qui ne se rapportent pas à la comptabilité, à la certification ou à la fiscalité). Le futur CPA n'a pas besoin de connaître tous les aspects des normes, règlements, lois et critères, mais il doit pouvoir chercher et reconnaître les normes, règlements, lois ou critères à appliquer puisque ces derniers continuent d'évoluer.						
Aperçu du projet	■■■■■ EC-I-1.1 Décrire les projets de certification, ainsi que les avantages et les inconvénients pour les parties intéressées concernées ^{CC1} .	■■■■■ AB-I-1.1 Expliquer le projet de certification le plus approprié en tenant compte des parties intéressées et de leurs objectifs, ainsi que de la mission, de la vision et des valeurs de l'entité ^{CC1} .	Identiques au module Apprentissage des bases	■■■■■ PE-I-1.1 Expliquer le projet de certification le plus approprié en tenant compte des parties intéressées et de leurs objectifs, ainsi que de la mission, de la vision et des valeurs de l'entité ^{CC2} .	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases
Assurance du rôle	■■■■■ EC-I-1.2 Détailer le rôle essentiel des experts-comptables dans les marchés financiers en expliquant les rôles du recours des	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	parties intéressées, de l'intégrité du marché, de la réputation professionnelle et des mécanismes de protection du public dans la valeur sociétale et l'importance réglementaire de la profession.					
Planification et acceptation du projet	■ ■ ■ ■ ■ EC-I-1.3 Décrire les exigences en matière de planification et d'acceptation (prise en compte des questions éthiques et des questions en matière d'indépendance, de compétence, de disponibilité des ressources internes et d'objectivité, ainsi que des communications avec l'auditeur précédent, le cas échéant) pour les projets de certification^{CC1}.	Identiques au niveau d'entrée	■ ■ ■ ■ ■ TC-I-1.1 Expliquer s'il existe des raisons pour lesquelles le projet de certification ne devrait pas être accepté (p. ex., tenir compte des questions éthiques, d'indépendance, de compétence, de disponibilité des ressources internes et d'objectivité, ainsi que des communications avec l'auditeur précédent, le cas échéant)^{CC1}. Expliquer l'acceptabilité du référentiel d'information financière pour le projet de certification^{CC1}.	■ ■ ■ ■ ■ PE-I-1.2 Décrire les exigences en matière de planification et d'acceptation (prise en compte des questions éthiques et des questions en matière d'indépendance, de compétence, de disponibilité des ressources internes et d'objectivité, ainsi que des communications avec l'auditeur précédent, le cas échéant) pour les projets de certification^{CC2}. Expliquer s'il existe des raisons pour lesquelles le projet de certification ne devrait pas être accepté (p. ex., tenir compte des questions éthiques, d'indépendance, de compétence, de disponibilité des ressources internes et d'objectivité, ainsi que des communications avec l'auditeur précédent, le cas échéant)^{CC2}. Expliquer l'acceptabilité du référentiel d'information financière, d'un autre cadre de référence ou de	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
				critères pour le projet de certification ^{CC2} .		
Caractère significatif	■ ■ ■ ■ ■ EC-I-1.4 Expliquer la base appropriée pour déterminer le seuil de signification en se référant aux parties intéressées et à leurs objectifs ^{CC1} .	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	■ ■ ■ ■ ■ PE-I-1.3 Expliquer la base appropriée pour déterminer le seuil de signification en se référant aux parties intéressées et à leurs objectifs ^{CC1} .	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>
Évaluation des risques	■ ■ ■ ■ ■ EC-I-1.5 Préparer une évaluation des risques (au niveau des états financiers considérés globalement et au niveau de l'assertion, le cas échéant) pour le projet de certification, en tenant compte de l'entité et de son environnement de contrôle (le cas échéant) ^{CC1} .	■ ■ ■ ■ ■ AB-I-1.2 Préparer une évaluation des risques (au niveau des états financiers considérés globalement et au niveau de l'assertion, le cas échéant) pour le projet de certification, en tenant compte de l'entité, de ses composantes de contrôle, de ses états financiers de l'exercice considéré et d'autres informations, de son secteur, du contexte économique, de ses objectifs et stratégies et des parties intéressées ^{CC1} .	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	■ ■ ■ ■ ■ PE-I-1.4 Préparer une évaluation des risques (au niveau des états financiers considérés globalement et au niveau de l'assertion, le cas échéant) pour le projet, en tenant compte de l'entité, de ses composantes de contrôle, de ses états financiers de l'exercice considéré et d'autres informations, de son secteur, du contexte économique, de ses objectifs et stratégies et des parties intéressées, s'il y a lieu ^{CC2} .	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>
Procédures	■ ■ ■ ■ ■ EC-I-1.6 Expliquer les procédures applicables visant à répondre aux risques ^{CC1} .	■ ■ ■ ■ ■ AB-I-1.3 Préparer les procédures applicables visant à répondre aux risques. Tenir compte de la nature, du calendrier et de l'étendue des procédures, en se basant sur des facteurs comme la connaissance de l'entité ^{CC1} .	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	■ ■ ■ ■ ■ PE-I-1.5 Expliquer et préparer les procédures applicables visant à répondre aux risques. Tenir compte de la nature, du calendrier et de l'étendue des procédures, en se basant sur des facteurs comme la connaissance de l'entité ^{CC2} . Expliquer les modifications apportées aux procédures	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
				visant à répondre aux risques en tenant compte des résultats (p. ex., contrôles inefficaces, erreurs connues, changements dans les circonstances ou les opérations, et présence de facteurs de risque de fraude, s'il y a lieu) ^{CC2} .		
Appui sur les autres	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ TC-I-1.2 Expliquer les procédures appropriées visant à répondre aux risques en faisant appel à des tiers (p. ex., spécialistes/experts, auditeurs internes, auditeurs externes d'entités connexes et auditeurs externes de fournisseurs de services)^{CC1}. Expliquer la nécessité d'effectuer d'autres recherches ou de consulter un expert en la matière afin de s'assurer que l'information sur laquelle on se fie et le cadre de référence ou les critères connexes sont pertinents et fiables^{CC1}.	■ ■ ■ ■ ■ PE-I-1.6 Expliquer les procédures appropriées visant à répondre aux risques en faisant appel à des tiers (p. ex., spécialistes/experts, auditeurs internes, auditeurs externes d'entités connexes et auditeurs externes de fournisseurs de services)^{CC2}. Expliquer la nécessité d'effectuer d'autres recherches ou de consulter un expert en la matière afin de s'assurer que l'information sur laquelle on se fie et le cadre de référence ou les critères connexes sont pertinents et fiables^{CC2}.	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
CP3 – ÉVALUER les informations fondées sur les opérations et d'autres informations en utilisant les principes d'évaluation fondamentaux pour apprécier la validité technique et la précision des informations utilisées dans la prise de décisions et la présentation de l'information.						
Évaluation des éléments probants	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-I-3.1 Décrire les incohérences, les situations inattendues, les constatations inattendues ou les constatations qui indiquent la possibilité d'une fraude, d'une erreur ou d'actes illégaux^{CC1}.	■ ■ ■ ■ ■ TC-I-3.1 Évaluer le caractère suffisant et approprié et la fiabilité des éléments probants recueillis ainsi que le caractère significatif des résultats de l'analyse^{CC1}. Analyser les incohérences, les situations inattendues, les résultats inattendus et les résultats qui indiquent la possibilité de fraudes, d'erreurs ou d'actes illégaux afin d'en déterminer les répercussions généralisées^{CC1}. Expliquer si l'objet considéré est en conformité avec le cadre de référence utilisé pour l'évaluation^{CC1}.	■ ■ ■ ■ ■ PE-I-3.1 Expliquer les incohérences, les situations inattendues, les résultats inattendus et les résultats qui indiquent la possibilité de fraudes, d'erreurs ou d'actes illégaux^{CC2}. Évaluer le caractère suffisant et approprié et la fiabilité des éléments probants recueillis ainsi que le caractère significatif des résultats de l'analyse^{CC2}. Analyser les incohérences, les situations inattendues, les résultats inattendus et les résultats qui indiquent la possibilité de fraudes, d'erreurs ou d'actes illégaux afin d'en déterminer les répercussions généralisées^{CC2}. Expliquer si l'objet considéré est en conformité avec le cadre de référence utilisé pour l'évaluation^{CC2}.	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun
Évaluation des contrôles	■ ■ ■ ■ ■ EC-I-3.1	■ ■ ■ ■ ■ AB-I-3.2	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	Décrire les contrôles internes clés qui font partie de l'infrastructure d'exploitation et de présentation de l'information financière de l'entité.	Analyser les contrôles internes clés qui font partie de l'infrastructure d'exploitation et de présentation de l'information financière de l'entité.				
Incidence des résultats	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ TC-I-3.2 Décrire l'incidence des résultats sur la nature du projet, en déterminant s'il faut modifier la nature, le calendrier ou l'étendue des procédures prévues^{CC1}. Analyser les conclusions dégagées à l'égard de l'objet considéré et déterminer si elles sont raisonnables compte tenu de la compréhension de la nature de l'entité et de ses activités, de la période ainsi que des éléments probants obtenus^{CC1}.	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>
Anomalies, erreurs et écarts	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ TC-I-3.3 Apprécier les erreurs ou écarts qui n'ont pas fait l'objet d'un ajustement compte tenu du caractère significatif et déterminer s'il y a lieu d'apporter des corrections ou d'approfondir le travail^{CC1}.	■ ■ ■ ■ ■ PE-I-3.2 Apprécier les erreurs ou écarts qui n'ont pas fait l'objet d'un ajustement compte tenu du niveau d'importance ou du caractère significatif et déterminer s'il y a lieu d'apporter des corrections ou d'approfondir le travail^{CC2}.	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>
Fraude	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ TC-I-3.4 Apprécier les indices de fraude et leur incidence	■ ■ ■ ■ ■ PE-I-3.3 Apprécier les indices de fraude et leur incidence	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
			sur le projet, y compris sur la communication ^{CC1} .	sur le projet, y compris sur la communication ^{CC2} .		
Résultats	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ TC-I-3.5 Communiquer les résultats du projet conformément aux modalités du projet et aux exigences réglementaires (p. ex., <i>Manuel de CPA Canada – Certification</i>)^{CC1}.	■ ■ ■ ■ ■ PE-I-3.4 Communiquer les résultats du projet conformément aux modalités du projet et aux exigences réglementaires, le cas échéant^{CC2}.	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun
Audit interne et comités d'audit	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ TC-I-3.6 Expliquer la nécessité d'avoir une fonction d'audit interne.	■ ■ ■ ■ ■ PE-I-3.5 Analyser l'efficacité d'une fonction d'audit interne. Expliquer la relation entre le comité d'audit et l'auditeur externe en faisant référence aux exigences du CCRC et en matière de valeurs mobilières (le cas échéant).	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	<i>Identiques au module</i> Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun
■ ■ ■ ■ ■ CP4 – DÉCRIRE la façon dont les normes, les règlements, les critères et les lois en comptabilité, en fiscalité et en certification sont élaborés et EXPLIQUER pourquoi ils sont importants pour les marchés financiers, les gouvernements et la société (ou s'ils comportent des lacunes, ou encore s'ils font défaut).						
Normes de certification	■ ■ ■ ■ ■ EC-I-4.1 Décrire comment les normes de certification sont établies et évoluent au fil du temps. Décrire les organismes professionnels, les organismes de régulation et les autres parties intéressées qui participent à l'élaboration des normes et des règlements relatifs à la certification. Décrire les documents	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	■ ■ ■ ■ ■ PPP-I-4.1 Expliquer les tendances actuelles et les mises à jour récentes en ce qui a trait aux normes de certification. Expliquer la raison d'être et l'incidence des exposés-sondages et des modifications imminentes. Expliquer les lacunes ou les limites des normes actuelles dans le contexte des problèmes nouveaux.

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	faisant autorité auxquels il faut se reporter et indiquer dans quelle mesure on peut s'y fier. Expliquer la façon dont les parties internes et externes s'appuient sur des normes et sur la réglementation pour renforcer la fiabilité de l'information et des processus.					
■ ■ ■ ■ ■ CP5 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE, ANALYSER et APPLIQUER, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent ces domaines (notamment les nouvelles tendances) pour éclairer le processus décisionnel. Par exemple, les discussions sur la stratégie, les modèles d'affaires et l'innovation s'appuient sur des connaissances fondamentales relatives à la durabilité, à l'intelligence artificielle ou à la création de valeur. La compétence particulière 5 (CP5) consiste à évaluer d'une manière critique, à analyser et à appliquer, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent plusieurs domaines. Aucun résultat d'apprentissage distinct n'a été établi pour la CP5, car elle est adjacente aux compétences professionnelles avancées des CPA et est évaluée en conséquence. En d'autres mots, en démontrant leur maîtrise des compétences professionnelles avancées des CPA, les apprenants démontrent également leur capacité à satisfaire aux exigences associées à la CP5. Veuillez vous reporter à la section ayant trait à l'évaluation des compétences professionnelles avancées des CPA, ci-haut.						
■ ■ ■ ■ ■ CP6 – EXPLIQUER l'incidence de l'innovation technologique et de l'automatisation, notamment comment les technologies changent les façons de faire traditionnelles, y compris les modèles d'affaires (par exemple, favoriser les analyses et l'information prospectives, décentralisées et présentées en temps réel pour la prise de décisions, ainsi que la prise en compte des exigences d'une cybersécurité accrue).						
Technologie	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-I-6.1 Décrire l'incidence des innovations technologiques et des automatisations émergentes relatives au sujet discuté.

Domaine II – Mégadonnées et analyse des données

Chaque résultat d'apprentissage est présenté une seule fois et son évolution est suivie tout au long des modules. Le niveau de maîtrise est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■ ■ ■ ■ ■ = niveau 3 de 5).

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■ ■ ■ ■ ■ CP2 – EXPLIQUER les facteurs pertinents, adaptés aux circonstances, quant au choix d'appliquer d'autres normes, règlements, lois ou critères (qui ne se rapportent pas à la comptabilité, à la certification ou à la fiscalité). Le futur CPA n'a pas besoin de connaître tous les aspects des normes, règlements, lois et critères, mais il doit pouvoir chercher et reconnaître les normes, règlements, lois ou critères à appliquer puisque ces derniers continuent d'évoluer.						
Normes et règlements pertinents	■ ■ ■ ■ ■ EC-II-2.1 Décrire d'autres normes, règlements, lois et critères qui pourraient être pertinents pour la tâche ou le projet.	Identiques au niveau d'entrée	■ ■ ■ ■ ■ TC-II-2.1 Expliquer l'applicabilité des autres normes, règlements, lois ou critères pour l'analyse des données.	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun
■ ■ ■ ■ ■ CP3 – ÉVALUER les informations fondées sur les opérations et d'autres informations en utilisant les principes d'évaluation fondamentaux pour apprécier la validité technique et la précision des informations utilisées dans la prise de décisions et la présentation de l'information.						
Planification d'un projet d'analyse des données	■ ■ ■ ■ ■ EC-II-3.1 Expliquer les principales étapes d'un plan exhaustif d'un projet d'analyse des données. Les étapes peuvent comprendre la définition de problèmes ou de questions, la collecte des exigences en matière de données, la collecte de données, le nettoyage des données, l'analyse des données, la transformation des données, la modélisation des données, l'interprétation et l'analyse, et la communication.	Identiques au niveau d'entrée	■ ■ ■ ■ ■ TC-II-3.1 Préparer un plan d'analyse des données en tenant compte de la motivation, de l'objectif et des questions liées à la décision à prendre.	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun
Questions	■ ■ ■ ■ ■ EC-II-3.2 Expliquer les questions d'analyse des données en traduisant les problèmes repérés en besoins d'information particuliers.	Identiques au niveau d'entrée	■ ■ ■ ■ ■ TC-II-3.2 Analyser la concordance entre les questions relatives à l'analyse des données et les objectifs de l'analyse.	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Sélection de l'analyse	■ ■ ■ ■ ■ EC-II-3.3 Décrire les analyses raisonnables (p. ex., descriptives, diagnostiques, prescriptives et prédictives) applicables aux questions abordées.	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	■ ■ ■ ■ ■ TC-II-3.3 Expliquer quel type d'analyse (p. ex., descriptive, diagnostique, prescriptive et prédictive) serait le plus approprié pour les questions abordées.	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>
Réalisation de l'analyse	■ ■ ■ ■ ■ EC-II-3.4 Décrire les ensembles de données financières et non financières pertinentes et leurs sources. Analyser l'ensemble de données afin de déterminer sa qualité et son caractère approprié pour la question à l'étude et pour l'analyse à effectuer, y compris en vérifiant s'il manque des données. Préparer des ensembles de données aux fins d'analyse, notamment en effectuant des tâches telles que le nettoyage, la ventilation ou le filtrage des données, et en assurer l'exhaustivité. Appliquer l'analyse à l'ensemble des données. Analyser les résultats.	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	■ ■ ■ ■ ■ TC-II-3.4 Analyser la structure, le format et l'analyse à utiliser pour quantifier ou déterminer la chaîne de valeur des données. Apprécier l'exactitude et la fiabilité des résultats de l'analyse.	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>
Visualisation des données	■ ■ ■ ■ ■ EC-II-3.5 Décrire les caractéristiques des	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	■ ■ ■ ■ ■ TC-II-3.5 Analyser la qualité, la pertinence et l'applicabilité des visualisations de	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	visualisations de données efficaces. Préparer des visualisations de données efficaces.		données, notamment pour déterminer si les résultats de l'analyse de données répondent efficacement à la motivation, à l'objectif et aux questions pertinentes à l'égard du projet d'analyse de données. Communiquer les résultats des analyses des données, en intégrant des visualisations de données qui permettent aux parties intéressées de consulter et d'explorer les données.			
■ ■ ■ ■ ■ CP4 – DÉCRIRE la façon dont les normes, les règlements, les critères et les lois en comptabilité, en fiscalité et en certification sont élaborés et EXPLIQUER pourquoi ils sont importants pour les marchés financiers, les gouvernements et la société (ou s'ils comportent des lacunes, ou encore s'ils font défaut).						
Tendances et mises à jour	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-II-4.1 Décrire les tendances actuelles et émergentes, et les mises à jour récentes. Expliquer l'incidence potentielle des tendances actuelles et émergentes, et des mises à jour récentes.
■ ■ ■ ■ ■ CP5 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE, ANALYSER et APPLIQUER, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent ces domaines (notamment les nouvelles tendances) pour éclairer le processus décisionnel. Par exemple, les discussions sur la stratégie, les modèles d'affaires et l'innovation s'appuient sur des connaissances fondamentales relatives à la durabilité, à l'intelligence artificielle ou à la création de valeur. La compétence particulière 5 (CP5) consiste à évaluer d'une manière critique, à analyser et à appliquer, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent plusieurs domaines. Aucun résultat d'apprentissage distinct n'a été établi pour la CP5, car elle est adjacente aux compétences professionnelles avancées des CPA et est évaluée en conséquence. En d'autres mots, en démontrant leur maîtrise des compétences professionnelles avancées des CPA, les apprenants démontrent également leur capacité à satisfaire aux exigences associées à la CP5. Veuillez vous reporter à la section ayant trait à l'évaluation des compétences professionnelles avancées des CPA, ci-haut.						
■ ■ ■ ■ ■						

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
CP6 – EXPLIQUER l'incidence de l'innovation technologique et de l'automatisation, notamment comment les technologies changent les façons de faire traditionnelles, y compris les modèles d'affaires (par exemple, favoriser les analyses et l'information prospectives, décentralisées et présentées en temps réel pour la prise de décisions, ainsi que la prise en compte des exigences d'une cybersécurité accrue).						
Technologie	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-II-6.1 Décrire l'incidence des innovations technologiques et des automatisations émergentes relatives au sujet discuté.

Domaine III – Prise de décisions éthiques et Gouvernance organisationnelle/gouvernance des données

Chaque résultat d'apprentissage est présenté une seule fois et son évolution est suivie tout au long des modules. Le niveau de maîtrise est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■■■■■ = niveau 3 de 5).

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■■■■■ CP2 – EXPLIQUER les facteurs pertinents, adaptés aux circonstances, quant au choix d'appliquer d'autres normes, règlements, lois ou critères (qui ne se rapportent pas à la comptabilité, à la certification ou à la fiscalité). Le futur CPA n'a pas besoin de connaître tous les aspects des normes, règlements, lois et critères, mais il doit pouvoir chercher et reconnaître les normes, règlements, lois ou critères à appliquer puisque ces derniers continuent d'évoluer.						
Normes et règlements pertinents	■■■■■ EC-III-2.1 Décrire les lignes directrices, les codes de conduite internes, les politiques et procédures ainsi que les exigences réglementaires (y compris en ce qui concerne les technologies émergentes) qui pourraient être pertinents pour la prise de décisions éthiques.	■■■■■ AB-III-2.1 Expliquer l'applicabilité des lignes directrices, des codes de conduite internes, des politiques et procédures, ainsi que des exigences réglementaires (y compris en ce qui concerne les technologies émergentes) dans le contexte de la prise de décisions éthiques. Appliquer la compétence culturelle dans la prise de décisions éthiques.	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>
Prise de décisions éthiques et déontologie	■■■■■ EC-III-2.2 Décrire les sections du code de déontologie pertinent qui s'appliquent à une décision éthique.	■■■■■ AB-III-2.2 Expliquer l'applicabilité des sections du code de déontologie pertinent dans le contexte de la prise de décisions éthiques.	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Gouvernance et conformité	■ ■ ■ ■ ■ EC-III-2.3 Décrire d'autres normes, règlements, lois ou critères qui pourraient être pertinents pour la structure de gouvernance de l'entité.	■ ■ ■ ■ ■ AB-III-2.3 Expliquer l'applicabilité des autres normes, règlements, lois et critères à la structure de gouvernance de l'entité (y compris la gouvernance des données).	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
■ ■ ■ ■ ■ CP3 – ÉVALUER les informations fondées sur les opérations et d'autres informations en utilisant les principes d'évaluation fondamentaux pour apprécier la validité technique et la précision des informations utilisées dans la prise de décisions et la présentation de l'information.						
Structure et responsabilité du conseil	■ ■ ■ ■ ■ EC-III-3.1 Expliquer la structure du conseil d'administration en tenant compte de sa composition, sa responsabilité légale et son obligation de reddition des comptes, son mandat, ses comités et son leadership.	■ ■ ■ ■ ■ AB-III-3.1 Analyser l'efficacité de la structure du conseil. Analyser l'efficacité des activités clés du conseil d'administration et des autres organes de direction cernés. Analyser le rôle, les fonctions, la composition et le mandat des comités du conseil.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-III-3.1 Apprécier la pertinence de l'information fournie au conseil et aux comités pour permettre une gouvernance efficace des secteurs dont ils assurent la surveillance.	<i>Identiques au module</i> Leadership professionnel CPA
Code de conduite et politiques de conformité	■ ■ ■ ■ ■ EC-III-3.2 Décrire la nécessité pour l'entité d'avoir un code de conduite, une politique en matière de conflits d'intérêts et des politiques	■ ■ ■ ■ ■ AB-III-3.2 Analyser l'efficacité du code de conduite, de la politique en matière de conflits d'intérêts et des politiques et procédures	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-III-3.2 Analyser les problèmes de conformité liés aux organismes de réglementation externes.	<i>Identiques au module</i> Leadership professionnel CPA

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	et procédures utilisées aux fins de la conformité, et expliquer leurs objectifs.	utilisées aux fins de la conformité d'une entité.			Apprécier les structures de déclaration de conformité de l'entité. Apprécier les risques de conformité et de non-conformité à d'autres normes, règlements, lois, critères, politiques organisationnelles, normes sociétales et à ses propres idéaux, et prioriser ces risques.	
Responsabilité sociale et durabilité	■ ■ ■ ■ ■ EC-III-3.3 Expliquer le rôle du conseil d'administration en ce qui a trait à la stratégie en matière de responsabilité sociale et de durabilité de l'entité.	■ ■ ■ ■ ■ AB-III-3.3 Analyser la concordance entre, d'une part, les valeurs fondamentales de l'entité et les responsabilités de son conseil et, d'autre part, les stratégies de l'entité en matière de durabilité et de responsabilité sociale.	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	■ ■ ■ ■ ■ LP-III-3.3 Apprécier les répercussions des décisions et des pratiques de gouvernance éthiques sur la performance organisationnelle et sur les relations avec les parties intéressées.	<i>Identiques au module Leadership professionnel CPA</i>
Gouvernance des données	■ ■ ■ ■ ■ EC-III-3.4 Expliquer les raisons pour lesquelles la gouvernance des données (p. ex., qui a accès aux données, qui peut les modifier, quels sont les niveaux d'approbation, qui peut partager les données, à quelle fréquence ces autorisations sont revues et si des données générées par l'IA sont utilisées) est nécessaire et son incidence sur la sécurité des données et	■ ■ ■ ■ ■ AB-III-3.4 Analyser les politiques et procédures utilisées pour la gouvernance des données (p. ex., qui a accès aux données, qui peut les modifier, quels sont les niveaux d'approbation, qui peut partager les données, à quelle fréquence ces autorisations sont revues et si des données générées par l'IA sont utilisées) et leur incidence sur la sécurité des	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	sur la qualité des données d'une entité. Reconnaître les risques associés aux technologies émergentes, comme les processus fondés sur l'IA ou les processus d'apprentissage machine.	données et la qualité des données. Analyser les risques associés aux technologies émergentes, comme les processus fondés sur l'IA ou les processus d'apprentissage machine, en proposant des contrôles ou des mesures de gouvernance (p. ex., détection des biais, transparence, normes de qualité des données) pour répondre à ces risques.				
Lignes directrices en matière de déontologie et conformité	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-III-3.5 Analyser la conformité de l'entité aux lignes directrices en matière de déontologie, aux codes de conduite et aux exigences réglementaires. Analyser l'incidence des politiques organisationnelles, des normes sociales et des idéaux personnels sur la prise de décisions éthiques.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases
Conseil et gouvernance des données	■ ■ ■ ■ ■ EC-III-3.5 Expliquer le rôle du conseil d'administration en ce qui a trait à la	■ ■ ■ ■ ■ AB-III-3.6 Analyser le rôle du conseil d'administration visant à assurer l'efficacité de la	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	gouvernance des données de l'entité.	gouvernance des données.				
CP4 – DÉCRIRE la façon dont les normes, les règlements, les critères et les lois en comptabilité, en fiscalité et en certification sont élaborés et EXPLIQUER pourquoi ils sont importants pour les marchés financiers, les gouvernements et la société (ou s'ils comportent des lacunes, ou encore s'ils font défaut).						
Tendances et mises à jour	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	PPP-III-4.1 Décrire les tendances actuelles et émergentes et les mises à jour récentes. Expliquer l'incidence potentielle des tendances actuelles et émergentes et des mises à jour récentes.
CP5 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE, ANALYSER et APPLIQUER , d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent ces domaines (notamment les nouvelles tendances) pour éclairer le processus décisionnel. Par exemple, les discussions sur la stratégie, les modèles d'affaires et l'innovation s'appuient sur des connaissances fondamentales relatives à la durabilité, à l'intelligence artificielle ou à la création de valeur.						
La compétence particulière 5 (CP5) consiste à évaluer d'une manière critique, à analyser et à appliquer, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent plusieurs domaines. Aucun résultat d'apprentissage distinct n'a été établi pour la CP5, car elle est adjacente aux compétences professionnelles avancées des CPA et est évaluée en conséquence. En d'autres mots, en démontrant leur maîtrise des compétences professionnelles avancées des CPA, les apprenants démontrent également leur capacité à satisfaire aux exigences associées à la CP5. Veuillez vous reporter à la section ayant trait à l'évaluation des compétences professionnelles avancées des CPA, ci-haut.						
CP6 – EXPLIQUER l'incidence de l'innovation technologique et de l'automatisation, notamment comment les technologies changent les façons de faire traditionnelles, y compris les modèles d'affaires (par exemple, favoriser les analyses et l'information prospectives, décentralisées et présentées en temps réel pour la prise de décisions, ainsi que la prise en compte des exigences d'une cybersécurité accrue).						

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Technologie	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-III-6.1 Décrire l'incidence des innovations technologiques et des automatisations émergentes relatives au sujet discuté.

Domaine IV – Finance

Chaque résultat d'apprentissage est présenté une seule fois et son évolution est suivie tout au long des modules. Le niveau de maîtrise est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■ ■ ■ ■ ■ = niveau 3 de 5).

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■ ■ ■ ■ ■ CP2 – EXPLIQUER les facteurs pertinents, adaptés aux circonstances, quant au choix d'appliquer d'autres normes, règlements, lois ou critères (qui ne se rapportent pas à la comptabilité, à la certification ou à la fiscalité). Le futur CPA n'a pas besoin de connaître tous les aspects des normes, règlements, lois et critères, mais il doit pouvoir chercher et reconnaître les normes, règlements, lois ou critères à appliquer puisque ces derniers continuent d'évoluer.						
Normes et règlements pertinents	■ ■ ■ ■ ■ EC-IV-2.1 Décrire d'autres normes, règlements, lois ou critères qui pourraient être pertinents pour la tâche ou le projet.	■ ■ ■ ■ ■ AB-IV-2.1 Expliquer l'applicabilité à la tâche ou au projet des autres normes, règlements, lois ou critères.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases
■ ■ ■ ■ ■ CP3 – ÉVALUER les informations fondées sur les opérations et d'autres informations en utilisant les principes d'évaluation fondamentaux pour apprécier la validité technique et la précision des informations utilisées dans la prise de décisions et la présentation de l'information.						

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Gestion du fonds de roulement	■ ■ ■ ■ ■ EC-IV-3.1 Décrire les inefficacités dans la gestion du fonds de roulement.	■ ■ ■ ■ ■ AB-IV-3.1 Analyser la gestion de la trésorerie et du fonds de roulement de l'entité.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-IV-3.1 Apprécier l'incidence des changements et des ajustements de politiques sur le fonds de roulement et sur la santé financière de l'organisation. Apprécier les politiques relatives au crédit accordé aux clients, à la détermination des niveaux appropriés de stocks et aux paiements versés aux fournisseurs.	<i>Identiques au module</i> Leadership professionnel CPA
Gestion des risques	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-IV-3.2 Expliquer les risques importants ayant une incidence sur l'entité, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié aux produits de base.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-IV-3.2 Analyser l'incidence des risques importants sur l'entité, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié aux produits de base.	<i>Identiques au module</i> Leadership professionnel CPA
Évaluation de la santé financière	■ ■ ■ ■ ■ EC-IV-3.2 Décrire la santé financière d'une entité, y compris en expliquant les sources de difficultés financières et en déterminant les causes. (Pour l'analyse des états financiers, voir les résultats d'apprentissage du domaine Information financière.)	■ ■ ■ ■ ■ AB-IV-3.3 Analyser la santé financière d'une entité, notamment en détectant les sources de difficultés financières, en déterminant les causes et en analysant les mesures à prendre pour corriger la situation. (Pour l'analyse des états financiers, voir les résultats d'apprentissage du domaine Information financière.)	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-IV-3.3 Apprécier la santé financière d'une entité. (Pour l'analyse des états financiers, voir les résultats d'apprentissage du domaine Information financière.)	<i>Identiques au module</i> Leadership professionnel CPA

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Sources de financement	■ ■ ■ ■ ■ EC-IV-3.3 Expliquer les sources possibles de financement et leurs avantages et inconvénients.	■ ■ ■ ■ ■ AB-IV-3.4 Analyser les sources de financement possibles, compte tenu des objectifs de l'entité.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-IV-3.4 Apprécier les besoins de financement d'une entité en fonction de son environnement stratégique ou opérationnel. Apprécier les options de financement, en tenant compte des conséquences, des coûts et des avantages relatifs, et des incidences sur les décisions d'exploitation et de financement futur. Prioriser les sources de financement en fonction de l'évaluation.	<i>Identiques au module</i> Leadership professionnel CPA
Structure financière	■ ■ ■ ■ ■ EC-IV-3.4 Décrire la structure financière d'une entité.	■ ■ ■ ■ ■ AB-IV-3.5 Analyser (du point de vue quantitatif et qualitatif) la structure financière d'une entité. Expliquer l'incidence des décisions sur la structure financière d'une entité.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-IV-3.5 Évaluer le ratio d'endettement optimal.	<i>Identiques au module</i> Leadership professionnel CPA

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Coût du capital	■ ■ ■ ■ ■ EC-IV-3.5 Expliquer la notion de coût du capital et les composantes de ce coût.	■ ■ ■ ■ ■ AB-IV-3.6 Expliquer le coût du capital d'une entité et son incidence sur les décisions relatives aux projets d'investissement et à l'établissement du budget.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-IV-3.6 Apprécier la sensibilité du coût du capital de l'entité aux changements pouvant survenir dans ses activités, ses facteurs de risque sous-jacents et sa structure financière.	Identiques au module Leadership professionnel CPA
Projet d'investissement / établissement du budget	■ ■ ■ ■ ■ EC-IV-3.6 Appliquer des outils et des éléments de référence (p. ex., analyse des flux de trésorerie disponibles, analyses horizontale et verticale, analyses des ratios et des tendances, analyse de sensibilité, période de récupération, taux de rendement interne et valeur actualisée nette) pour prendre des décisions relatives aux projets d'investissement et à l'établissement du budget.	■ ■ ■ ■ ■ AB-IV-3.7 Analyser les résultats de l'application d'outils et d'éléments de référence (p. ex., analyse des flux de trésorerie disponibles, analyses horizontale et verticale, analyses des ratios et des tendances, analyse de sensibilité, période de récupération, taux de rendement interne et valeur actualisée nette) pour prendre des décisions relatives aux projets d'investissement et à l'établissement du budget, y compris décrire l'outil et justifier son utilisation, analyser les principaux résultats et analyser l'incidence des hypothèses et faits critiques.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-IV-3.7 Apprécier la faisabilité d'un projet d'investissement.	Identiques au module Leadership professionnel CPA

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Évaluation d'entreprise	■ ■ ■ ■ ■ EC-IV-3.7 Expliquer les différentes méthodes – p. ex., méthodes fondées sur la valeur de l'actif (valeur comptable ajustée, valeur de liquidation, coût de remplacement), méthodes fondées sur les opérations (capitalisation des bénéfices, capitalisation des flux de trésorerie, actualisation des bénéfices, actualisation des flux de trésorerie), méthodes fondées sur le marché (multiples) utilisées pour évaluer une entreprise.	■ ■ ■ ■ ■ AB-IV-3.8 Expliquer les méthodes les plus appropriées pour évaluer une entreprise – p. ex., méthodes fondées sur la valeur de l'actif (valeur comptable ajustée, valeur de liquidation, coût de remplacement), méthodes fondées sur les opérations (capitalisation des bénéfices, capitalisation des flux de trésorerie, actualisation des bénéfices, actualisation des flux de trésorerie), méthodes fondées sur le marché (multiples). Préparer une estimation de la valeur d'une entreprise à l'aide d'une méthode appropriée. Analyser les résultats de l'application d'une méthode raisonnable pour déterminer une estimation de la valeur.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases
■ ■ ■ ■ ■ CP4 – DÉCRIRE la façon dont les normes, les règlements, les critères et les lois en comptabilité, en fiscalité et en certification sont élaborés et EXPLIQUER pourquoi ils sont importants pour les marchés financiers, les gouvernements et la société (ou s'ils comportent des lacunes, ou encore s'ils font défaut).						

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Tendances et mises à jour	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-IV-4.1 Décrire les tendances actuelles et émergentes, et les mises à jour récentes. Expliquer l'incidence potentielle des tendances actuelles et émergentes, et des mises à jour récentes.
■ ■ ■ ■ ■ CP5 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE, ANALYSER et APPLIQUER, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent ces domaines (notamment les nouvelles tendances) pour éclairer le processus décisionnel. Par exemple, les discussions sur la stratégie, les modèles d'affaires et l'innovation s'appuient sur des connaissances fondamentales relatives à la durabilité, à l'intelligence artificielle ou à la création de valeur. La compétence particulière 5 (CP5) consiste à évaluer d'une manière critique, à analyser et à appliquer, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent plusieurs domaines. Aucun résultat d'apprentissage distinct n'a été établi pour la CP5, car elle est adjacente aux compétences professionnelles avancées des CPA et est évaluée en conséquence. En d'autres mots, en démontrant leur maîtrise des compétences professionnelles avancées des CPA, les apprenants démontrent également leur capacité à satisfaire aux exigences associées à la CP5. Veuillez vous reporter à la section ayant trait à l'évaluation des compétences professionnelles avancées des CPA, ci-haut.						
■ ■ ■ ■ ■ CP6 – EXPLIQUER l'incidence de l'innovation technologique et de l'automatisation, notamment comment les technologies changent les façons de faire traditionnelles, y compris les modèles d'affaires (par exemple, favoriser les analyses et l'information prospectives, décentralisées et présentées en temps réel pour la prise de décisions, ainsi que la prise en compte des exigences d'une cybersécurité accrue).						
Technologie	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-IV-6.1 Décrire l'incidence des innovations technologiques et des automatisations émergentes relatives au sujet discuté.

Domaine V – Information financière

Chaque résultat d'apprentissage est présenté une seule fois et son évolution est suivie tout au long des modules. Le niveau de maîtrise est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■■■■■ = niveau 3 de 5).

Le terme « opération » regroupe les opérations, les transactions et les événements. Les annotations qui accompagnent certains résultats d'apprentissage ont la signification suivante :

IF1 – Le résultat d'apprentissage s'applique aux opérations courantes présentant un niveau faible à modéré de complexité. Selon les IFRS et les NCECF, celles-ci comprennent notamment les éléments suivants :

- Les produits
- Les stocks
- Les immobilisations corporelles (y compris l'aide gouvernementale)
- Les opérations conclues en monnaie étrangère de l'entité
- Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels
- Les regroupements d'entreprises
- Les placements (placements passifs et participations avec influence notable)
- Le passif financier (y compris les provisions, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les éventualités)
- L'impôt et les taxes (impôt sur le revenu, impôt reporté et TPS)
- Les contrats de location (du point de vue du preneur)
- Les opérations sur capitaux propres
- Les opérations non monétaires
- Les opérations entre parties liées
- Les événements postérieurs à la date de clôture
- Le résultat par action (de base)
- Les changements de méthodes comptables, corrections et erreurs

Selon les NCOSBL, ces opérations comprennent notamment les éléments énumérés ci-dessus et les sujets suivants :

- La comptabilité par fonds
- Les apports
- Les actifs corporels
- Les collections

IF2 – Le résultat d'apprentissage s'applique non seulement aux opérations courantes présentant un degré de complexité faible à moyen concernées par les résultats accompagnés de l'annotation IF1 (dans le module Apprentissage des bases) et aux regroupements d'entreprises, mais aussi aux transactions non courantes présentant un degré de complexité faible à moyen. Selon les IFRS et les NCECF, celles-ci comprennent les éléments suivants :

- Les actifs détenus en vue de la vente et les activités abandonnées
- Les secteurs opérationnels
- Les partenariats
- Les paiements fondés sur des actions
- La conversion de monnaies étrangères
- Le résultat par action (dilué)

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■ ■ ■ ■ ■ CP1 – APPLIQUER les normes de comptabilité et de certification et la réglementation fiscale (p. ex., les <i>Manuels de CPA Canada</i>, dont le <i>Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public</i>, et la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> du Canada) en faisant des recherches sur diverses questions et en les analysant, dans le cadre de situations courantes présentant des niveaux faibles ou moyens d'ambiguïté, de complexité et d'incertitude. Le futur CPA n'a pas besoin de connaître tous les aspects des normes de comptabilité et de certification et de la réglementation fiscale, mais il doit être capable de s'y retrouver dans ces textes, qui continuent d'évoluer. ■ ■ ■ ■ ■ CP2 – EXPLIQUER les facteurs pertinents, adaptés aux circonstances, quant au choix d'appliquer d'autres normes, règlements, lois ou critères (qui ne se rapportent pas à la comptabilité, à la certification ou à la fiscalité). Le futur CPA n'a pas besoin de connaître tous les aspects des normes, règlements, lois et critères, mais il doit pouvoir chercher et reconnaître les normes, règlements, lois ou critères à appliquer puisque ces derniers continuent d'évoluer.						
Reconnaissance des problèmes et compréhension du contexte	■ ■ ■ ■ ■ EC-V-1.1 Décrire des opérations habituelles en se reportant au modèle d'affaires et au secteur d'activité, tout en sachant qu'une opération peut être inhabituelle dans un contexte, mais pas dans un autre^{IF1}.	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée	■ ■ ■ ■ ■ PE-V-1.1 Décrire les opérations non courantes en se reportant au modèle économique et au secteur, en sachant qu'une opération courante dans un environnement peut ne pas l'être dans un autre^{IF2}.	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée
Référentiel comptable	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-V-1.1 Expliquer quels PCGR devraient être appliqués (en supposant un contexte conforme aux PCGR), compte tenu des besoins	■ ■ ■ ■ ■ TC-V-1.1 Expliquer si l'entité est tenue ou non de se conformer aux PCGR, en tenant compte de ses besoins d'information	■ ■ ■ ■ ■ PE-V-1.2 Expliquer le fondement de l'information financière en tenant compte des besoins d'information financière et du contexte	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
		d'information financière et du contexte économique de l'entité.	financière et de son contexte économique.	économique de l'entité (en supposant une contrainte non conforme aux PCGR).		
Application des principes comptables	■ ■ ■ ■ ■ EC-V-1.2 Appliquer le traitement comptable approprié aux opérations courantes, en tenant compte de certaines informations propres à l'opération ou à l'entité (p. ex., lorsqu'un seul fait clair ou un nombre limité de faits clairs détermine le traitement à appliquer et que peu de jugements ou de choix sont requis) ^{IF1} .	■ ■ ■ ■ ■ AB-V-1.2 Appliquer les normes d'information financière appropriées aux opérations courantes en tenant compte de diverses informations propres à l'opération ou à l'entité (p. ex., lorsque de multiples faits, conditions ou choix de méthodes interagissent et doivent être soupesés afin de déterminer le traitement approprié) ^{IF1} .	■ ■ ■ ■ ■ TC-V-1.2 Appliquer les normes d'information financière appropriées aux opérations courantes en tenant compte de diverses informations propres à l'opération ou à l'entité. Appliquer une approche fondée sur un cadre conceptuel dans les situations où il faut faire un choix entre des méthodes et des procédures comptables.	■ ■ ■ ■ ■ PE-V-1.3 Appliquer le traitement comptable approprié aux opérations, en tenant compte de certaines informations propres à l'opération ou à l'entité (p. ex., lorsque de multiples faits, conditions ou choix de méthodes interagissent et doivent être soupesés afin de déterminer le traitement approprié) ^{IF2} .	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>
Secteur public	■ ■ ■ ■ ■ EC-V-1.3 Décrire la nature et les fonctions diverses des organismes du secteur public. Décrire le rôle et l'importance des Normes comptables pour le secteur public (NCSP).	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>
Incidence	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-V-1.3 Expliquer les normes d'information financière appropriées pour les opérations courantes, compte tenu des besoins des parties intéressées ^{IF1} .	■ ■ ■ ■ ■ TC-V-1.3 Expliquer les normes d'information financière appropriées pour les consolidations courantes qui présentent un niveau de complexité faible, compte tenu des besoins des parties intéressées.	■ ■ ■ ■ ■ PE-V-1.4 Expliquer les normes d'information financière appropriées pour les opérations, compte tenu des besoins des parties intéressées ^{IF2} .	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■ ■ ■ ■ ■ CP3 – ÉVALUER les informations fondées sur les opérations et d'autres informations en utilisant les principes d'évaluation fondamentaux pour apprécier la validité technique et la précision des informations utilisées dans la prise de décisions et la présentation de l'information.						
Évaluation des opérations	■ ■ ■ ■ ■ EC-V-3.1 Décrire comment évaluer et comptabiliser les opérations courantes, y compris les autres méthodes d'évaluation possibles, s'il y a lieu^{IF1}.	■ ■ ■ ■ ■ AB-V-3.1 Analyser les opérations courantes afin de déterminer la méthode d'évaluation appropriée, notamment en tenant compte des autres méthodes d'évaluation possibles lorsqu'elles existent, et analyser les résultats de l'évaluation en faisant preuve d'esprit critique^{IF1}.	■ ■ ■ ■ ■ TC-V-3.1 Décrire comment évaluer et comptabiliser les opérations courantes liées aux consolidations, y compris les autres méthodes d'évaluation possibles, s'il y a lieu. Analyser les opérations courantes liées aux consolidations afin de déterminer la méthode d'évaluation appropriée, notamment en tenant compte des autres méthodes d'évaluation possibles lorsqu'elles existent, et analyser les résultats de l'évaluation en faisant preuve d'esprit critique^{IF1}.	■ ■ ■ ■ ■ PE-V-3.1 Décrire comment évaluer et comptabiliser les opérations courantes, y compris les autres méthodes d'évaluation possibles, s'il y a lieu^{IF2}. Analyser les opérations courantes afin de déterminer la méthode d'évaluation appropriée, notamment en tenant compte des autres méthodes d'évaluation possibles lorsqu'elles existent, et analyser les résultats de l'évaluation en faisant preuve d'esprit critique^{IF2}.	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun
Préparation des états financiers	■ ■ ■ ■ ■ EC-V-3.2 Préparer les états financiers de diverses entités.	Identiques au niveau d'entrée	■ ■ ■ ■ ■ TC-V-3.2 Préparer les composantes financières déclarées dans des communications de la direction.	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun
Analyse des états financiers	■ ■ ■ ■ ■ EC-V-3.3 Préparer les calculs d'analyse d'états financiers. Expliquer les résultats de l'analyse d'états financiers dans une certaine mesure.	■ ■ ■ ■ ■ AB-V-3.2 Analyser les états financiers pour faciliter la prise de décisions.	■ ■ ■ ■ ■ TC-V-3.3 Apprécier l'exhaustivité, la présentation fidèle et la transparence des états financiers.	■ ■ ■ ■ ■ PE-V-3.2 Apprécier si l'information financière contenue dans des communications de la direction améliore la présentation juste de la performance financière de l'entité.	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■ ■ ■ ■ ■ CP4 – DÉCRIRE la façon dont les normes, les règlements, les critères et les lois en comptabilité, en fiscalité et en certification sont élaborés et EXPLIQUER pourquoi ils sont importants pour les marchés financiers, les gouvernements et la société (ou s'ils comportent des lacunes, ou encore s'ils font défaut).						
Normes d'information financière	■ ■ ■ ■ ■ EC-V-4.1 Décrire comment les normes comptables sont établies et évoluent au fil du temps. Décrire les organismes professionnels, les organismes de régulation et les autres parties intéressées qui participent à l'élaboration des normes et des règlements relatifs à l'information financière. Décrire les documents faisant autorité auxquels il faut se reporter et indiquer dans quelle mesure on peut s'y fier. Décrire les lois qui touchent la comptabilité.	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	■ ■ ■ ■ ■ PPP-V-4.1 Expliquer les tendances actuelles et les mises à jour récentes des normes d'information financière. Expliquer la raison d'être et l'incidence des exposés-sondages et des modifications imminentes. Expliquer les lacunes ou les limites des normes actuelles dans le contexte des problèmes nouveaux.
■ ■ ■ ■ ■ CP5 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE, ANALYSER et APPLIQUER, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent ces domaines (notamment les nouvelles tendances) pour éclairer le processus décisionnel. Par exemple, les discussions sur la stratégie, les modèles d'affaires et l'innovation s'appuient sur des connaissances fondamentales relatives à la durabilité, à l'intelligence artificielle ou à la création de valeur.						
La compétence particulière 5 (CP5) consiste à évaluer d'une manière critique, à analyser et à appliquer, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent plusieurs domaines. Aucun résultat d'apprentissage distinct n'a été établi pour la CP5, car elle est adjacente aux compétences professionnelles avancées des CPA et est évaluée en conséquence. En d'autres mots, en démontrant leur maîtrise des compétences professionnelles avancées des CPA, les apprenants démontrent également leur capacité à satisfaire aux exigences associées à la CP5. Veuillez vous reporter à la section ayant trait à l'évaluation des compétences professionnelles avancées des CPA, ci-haut.						
■ ■ ■ ■ ■ CP6 – EXPLIQUER l'incidence de l'innovation technologique et de l'automatisation, notamment comment les technologies changent les façons de faire traditionnelles, y compris les modèles d'affaires (par exemple, favoriser les analyses et l'information prospectives, décentralisées et présentées en temps réel pour la prise de décisions, ainsi que la prise en compte des exigences d'une cybersécurité accrue).						

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Technologie	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-V-6.1 Décrire l'incidence des innovations technologiques et des automatisations émergentes relatives au sujet discuté.

Domaine VI – Prise de décision en matière de gestion et de systèmes/technologies d'information (données)

Chaque résultat d'apprentissage est présenté une seule fois et son évolution est suivie tout au long des modules. Le niveau de maîtrise est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■■■■■ = niveau 3 de 5).

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■■■■■ CP2 – EXPLIQUER les facteurs pertinents, adaptés aux circonstances, quant au choix d'appliquer d'autres normes, règlements, lois ou critères (qui ne se rapportent pas à la comptabilité, à la certification ou à la fiscalité). Le futur CPA n'a pas besoin de connaître tous les aspects des normes, règlements, lois et critères, mais il doit pouvoir chercher et reconnaître les normes, règlements, lois ou critères à appliquer puisque ces derniers continuent d'évoluer.						
Normes et règlements pertinents	■■■■■ EC-VI-2.1 Décrire d'autres normes, règlements, lois ou critères qui pourraient être pertinents pour la tâche ou le projet.	■■■■■ AB-VI-2.1 Expliquer l'applicabilité à la tâche ou au projet des autres normes, règlements, lois ou critères. Expliquer les exigences des lois sur la protection des renseignements personnels et leur rôle dans le choix des solutions TI d'une entité. Expliquer les nouveaux règlements et les nouvelles pratiques exemplaires en matière d'IA et expliquer comment ils influencent les solutions informatiques et la prise de décisions.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases
	■■■■■ CP3 – ÉVALUER les informations fondées sur les opérations et d'autres informations en utilisant les principes d'évaluation fondamentaux pour apprécier la validité technique et la précision des informations utilisées dans la prise de décisions et la présentation de l'information.					

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Plans opérationnels, budgets et prévisions	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.1 Préparer les plans opérationnels, les budgets et les prévisions.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.1 Analyser les plans opérationnels, les budgets et les prévisions, compte tenu des stratégies et des objectifs de l'entité.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
Analyse des écarts	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.2 Déterminer et expliquer les écarts entre les résultats réels et le budget, ou d'autres éléments de référence pertinents.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.2 Analyser les écarts entre les résultats réels et le budget, ou d'autres éléments de référence pertinents.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
Établissement du coût	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.3 Expliquer les coûts d'exploitation et les coûts des programmes (p. ex., coût des marchandises vendues, coût de la capacité, autres coûts liés aux dépenses courantes et imputation des coûts indirects). Préparer les calculs des coûts au moyen de méthodes du coût (p. ex., comptabilité par activités, coût de revient en production uniforme et continue, répartition des coûts communs, comptabilité par services et coût de revient par commande [dans divers secteurs]).	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.3 Analyser quelle méthode du coût (p. ex., la comptabilité par activités, le coût de revient en production uniforme et continue, la répartition des coûts communs, la comptabilité par services et le coût de revient par commande [dans divers secteurs]) appliquer lorsqu'une décision particulière doit être prise en matière d'établissement du coût de revient. Analyser les calculs des coûts et leur incidence, compte tenu des stratégies et des objectifs de l'entité.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
Gestion des coûts	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.4 Appliquer des techniques de gestion des coûts (p.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.4 Analyser les résultats de la technique de gestion	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-VI-3.1 Apprécier l'efficacité des techniques de gestion des	<i>Identiques au module</i> Leadership professionnel CPA

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	ex., analyse coût-volume-profit/analyse du seuil de rentabilité, marge de sécurité, analyse par simulation, gestion par coût cible et analyse de la valeur, coût complet sur le cycle de vie).	des coûts appropriée (p. ex., analyse coût-volume-profit/analyse du seuil de rentabilité, analyse des coûts pertinents) à des fins de planification et de prise de décision précise (p. ex., décision de fabriquer ou d'acheter, mixte de produits et capacité, maintien ou abandon d'une gamme de produits, vente ou transformation supplémentaire).			coûts (p. ex., analyse coût-volume-profit/analyse du seuil de rentabilité, analyse des coûts pertinents) en tenant compte des stratégies et des objectifs de l'entité.	
Modèles de génération des produits et établissement des prix	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.5 Expliquer les options possibles en ce qui a trait au modèle de génération des produits et les différentes méthodes d'établissement des prix.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.5 Analyser les options possibles en ce qui a trait au modèle de génération des produits et les différentes méthodes d'établissement des prix, compte tenu des stratégies et des objectifs de l'entité.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
Amélioration continue	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.6 Expliquer les avantages et les inconvénients des méthodes d'amélioration continue et des initiatives d'amélioration relativement à la rentabilité et à la performance.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.6 Analyser l'efficacité des méthodes d'amélioration continue dans l'accroissement de la rentabilité et de la performance.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
Cadres de référence et tableaux de bord d'évaluation de la performance	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.7 Appliquer des outils quantitatifs, des cadres de référence et des tableaux de bord pour repérer les problèmes de performance. La	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.7 Analyser la performance sur la base de l'application des outils quantitatifs, ainsi que des cadres de référence et des tableaux de bord. La performance	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-VI-3.2 Apprécier les problèmes de performance pour déceler les causes profondes. La performance comprend les centres de	<i>Identiques au module</i> Leadership professionnel CPA

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	performance comprend les centres de responsabilité et les programmes d'intéressement, entre autres.	comprend les centres de responsabilité et les programmes d'intéressement, entre autres.			responsabilité et les programmes d'intéressement, entre autres. Apprécier la pertinence continue du cadre de référence ou des tableaux de bord existants qui visent à évaluer la performance, compte tenu des changements de circonstances.	
Centres de responsabilité	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.8 Décrire la catégorisation des centres de responsabilité.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.8 Analyser le caractère approprié des centres de responsabilité et des lignes directrices pertinentes.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-VI-3.3 Apprécier l'efficacité des centres de responsabilité et des lignes directrices pertinentes.	<i>Identiques au module</i> Leadership professionnel CPA
Incitatifs et rémunération	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.9 Décrire les différents incitatifs.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.9 Analyser les politiques en matière de rémunération et d'intéressement des cadres en ce qui a trait aux intérêts des parties intéressées.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
Prise de décision améliorée grâce à l'IA	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.10 Décrire la façon dont les techniques d'IA peuvent améliorer la prise de décisions de gestion.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.10 Analyser la capacité des techniques d'IA à améliorer la prise de décisions de gestion et analyser leur efficacité à soutenir les objectifs stratégiques d'une entité.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
TI et actifs informationnels	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.11 Décrire les façons dont les actifs informationnels et la technologie peuvent être	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.11 Analyser la mesure dans laquelle les solutions en matière de technologies de l'information (TI) (y	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-VI-3.4 Apprécier comment le délai de prise de décision pourrait être amélioré grâce au déploiement de	<i>Identiques au module</i> Leadership professionnel CPA

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	utilisés sur les plans de la gestion et de la stratégie.	compris les solutions fondées sur l'IA) permettent de répondre aux besoins en information de gestion, compte tenu des objectifs de l'entité. Expliquer les solutions possibles auxquelles une entité pourrait avoir recours pour combler ses besoins d'information, y compris les solutions TI possibles et les solutions fondées sur l'IA.			systèmes d'information efficaces (fondés sur la technologie et les personnes), y compris d'analyses fondées sur l'IA. Apprécier la fiabilité des systèmes. Prioriser les solutions en matière de technologies de l'information (TI) (y compris les solutions d'IA), compte tenu des objectifs de l'entité.	
Mise en œuvre des systèmes	■ ■ ■ ■ ■ EC-VI-3.12 Décrire les étapes d'un plan de mise en œuvre des systèmes de base.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VI-3.12 Préparer et appliquer un plan de mise en œuvre des systèmes de base. Expliquer la façon dont les solutions d'IA sont déployées dans les systèmes d'information d'une entité.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-VI-3.5 Analyser un plan de mise en œuvre des systèmes et l'application des étapes du plan. Analyser les contrôles, les processus de suivi et les pratiques de gouvernance nécessaires pour assurer une utilisation responsable de l'IA.	Identiques au module Leadership professionnel CPA
■ ■ ■ ■ ■ CP4 – DÉCRIRE la façon dont les normes, les règlements, les critères et les lois en comptabilité, en fiscalité et en certification sont élaborés et EXPLIQUER pourquoi ils sont importants pour les marchés financiers, les gouvernements et la société (ou s'ils comportent des lacunes, ou encore s'ils font défaut).						
Tendances et mises à jour	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-VI-4.1 Décrire les tendances actuelles et émergentes et les mises à jour récentes. Expliquer l'incidence potentielle des tendances actuelles et émergentes et des mises à jour récentes.

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■ ■ ■ ■ ■ CP5 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE, ANALYSER et APPLIQUER, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent ces domaines (notamment les nouvelles tendances) pour éclairer le processus décisionnel. Par exemple, les discussions sur la stratégie, les modèles d'affaires et l'innovation s'appuient sur des connaissances fondamentales relatives à la durabilité, à l'intelligence artificielle ou à la création de valeur. La compétence particulière 5 (CP5) consiste à évaluer d'une manière critique, à analyser et à appliquer, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent plusieurs domaines. Aucun résultat d'apprentissage distinct n'a été établi pour la CP5, car elle est adjacente aux compétences professionnelles avancées des CPA et est évaluée en conséquence. En d'autres mots, en démontrant leur maîtrise des compétences professionnelles avancées des CPA, les apprenants démontrent également leur capacité à satisfaire aux exigences associées à la CP5. Veuillez vous reporter à la section ayant trait à l'évaluation des compétences professionnelles avancées des CPA, ci-haut.						
■ ■ ■ ■ ■ CP6 – EXPLIQUER l'incidence de l'innovation technologique et de l'automatisation, notamment comment les technologies changent les façons de faire traditionnelles, y compris les modèles d'affaires (par exemple, favoriser les analyses et l'information prospectives, décentralisées et présentées en temps réel pour la prise de décisions, ainsi que la prise en compte des exigences d'une cybersécurité accrue).						
Technologie	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-VI-6.1 Décrire l'incidence des innovations technologiques et des automatisations émergentes relatives au sujet discuté.

Domaine VII – Information non financière

Chaque résultat d'apprentissage est présenté une seule fois et son évolution est suivie tout au long des modules. Le niveau de maîtrise est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■■■■■ = niveau 3 de 5).

Les annotations qui accompagnent certains résultats d'apprentissage ont la signification suivante :

INF1 – Le domaine Information non financière inclut les éléments suivants :

- le rôle de l'information sur le rendement de l'organisation s'appuyant sur des données non financières;
- la compréhension du rôle de la stratégie et de la gouvernance;
- l'application des cadres de durabilité et d'autres cadres de référence;
- la présentation des activités dans des situations différentes et nouvelles (c'est-à-dire au-delà de l'information financière traditionnelle).

La présentation de l'information peut prendre des formes formelles ou informelles et être intégrée à des documents tels que le rapport de gestion. Bien que les résultats d'apprentissage fassent souvent référence à l'intégration d'éléments liés à la durabilité, les rapports sur la durabilité ne constituent pas le seul type d'information non financière.

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■■■■■ CP2 – EXPLIQUER les facteurs pertinents, adaptés aux circonstances, quant au choix d'appliquer d'autres normes, règlements, lois ou critères (qui ne se rapportent pas à la comptabilité, à la certification ou à la fiscalité). Le futur CPA n'a pas besoin de connaître tous les aspects des normes, règlements, lois et critères, mais il doit pouvoir chercher et reconnaître les normes, règlements, lois ou critères à appliquer puisque ces derniers continuent d'évoluer.						
Normes et règlements pertinents	■■■■■ EC-VII-2.1 Décrire d'autres normes, règlements, lois ou critères qui pourraient être pertinents pour la tâche ou le projet. Décrire les principaux référentiels d'information sur la durabilité (p. ex., GRI, SASB, ISSB)^{INF1}.	Identiques au niveau d'entrée	■■■■■ TC-VII-2.1 Expliquer l'applicabilité à la tâche ou au projet des autres normes, règlements, lois ou critères. Expliquer l'applicabilité des principaux référentiels d'information sur la durabilité (p. ex., GRI, SASB, ISSB) à différents secteurs ou contextes organisationnels.	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■ ■ ■ ■ ■ CP3 – ÉVALUER les informations fondées sur les opérations et d'autres informations en utilisant les principes d'évaluation fondamentaux pour apprécier la validité technique et la précision des informations utilisées dans la prise de décisions et la présentation de l'information.						
Indicateurs non financiers	■ ■ ■ ■ ■ EC-VII-3.1 Décrire les indicateurs non financiers (y compris les indicateurs de durabilité) qui sont pertinents pour l'entité et son secteur^{INF1}.	Identiques au niveau d'entrée	■ ■ ■ ■ ■ TC-VII-3.1 Analyser l'incidence des indicateurs non financiers (y compris des indicateurs de durabilité) sur l'organisation et ses parties intéressées^{INF1}.	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée
Collecte de données pour les indicateurs non financiers	■ ■ ■ ■ ■ EC-VII-3.2 Expliquer les sources appropriées (p. ex., sondages, entrevues et systèmes automatisés) pour recueillir des données fiables afin d'évaluer les indicateurs non financiers (y compris les données liées à la durabilité)^{INF1}.	Identiques au niveau d'entrée	■ ■ ■ ■ ■ TC-VII-3.2 Analyser les processus (p. ex., sondages, entrevues et systèmes automatisés) visant à recueillir et évaluer des indicateurs non financiers (y compris les indicateurs de durabilité)^{INF1}.	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée
Indicateurs de performance non financière	■ ■ ■ ■ ■ EC-VII-3.3 Expliquer les indicateurs de performance non financière (y compris la performance liée à la durabilité) en utilisant les données recueillies^{INF1}.	Identiques au niveau d'entrée	■ ■ ■ ■ ■ TC-VII-3.3 Analyser la corrélation entre les indicateurs financiers et les indicateurs non financiers (y compris les indicateurs de durabilité) pour dégager les tendances et les répercussions sur la performance organisationnelle. Analyser l'incidence des indicateurs de performance non financière (y compris les résultats liés à la durabilité) sur la performance organisationnelle et les parties intéressées^{INF1}.	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Présentation de l'information	■ ■ ■ ■ ■ EC-VII-3.4 Décrire les rapports (y compris les rapports sur la durabilité) destinés à répondre aux besoins en matière de présentation de l'information non financière ^{INF1} .	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	■ ■ ■ ■ ■ TC-VII-3.4 Analyser le caractère approprié des options de présentation de l'information (y compris les référentiels d'information sur la durabilité) pour répondre aux besoins de l'organisation et des parties intéressées ^{INF1} .	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>
Possibilités et risques liés à la durabilité	■ ■ ■ ■ ■ EC-VII-3.5 Reconnaître les problèmes liés à la durabilité (p. ex., les changements climatiques, la justice sociale, l'éthique de la chaîne d'approvisionnement) qui peuvent avoir une incidence sur l'entité ^{INF1} .	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	■ ■ ■ ■ ■ TC-VII-3.5 Analyser l'incidence potentielle des possibilités et risques liés à la durabilité sur la performance d'une entité, sur ses objectifs stratégiques et sur les parties intéressées. Analyser la façon dont l'intégration des considérations liées à la durabilité peut stimuler l'innovation, réduire les coûts ou améliorer la réputation de la marque à long terme ^{INF1} .	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>
Intégration de la durabilité à la gestion de la performance	■ ■ ■ ■ ■ EC-VII-3.6 Décrire les façons d'intégrer les mesures de durabilité aux indicateurs clés de performance traditionnels, aux tableaux de bord équilibrés et aux programmes d'intéressement ^{INF1} .	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	■ ■ ■ ■ ■ TC-VII-3.6 Analyser les avantages et les inconvénients de lier la rémunération des dirigeants et les objectifs opérationnels à la performance en matière de durabilité. Analyser la façon dont la gestion de la performance axée sur la durabilité soutient les objectifs organisationnels plus larges (p. ex., atténuation	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
			des risques, mobilisation des parties intéressées, rentabilité à long terme) ^{INF1} .			
■ ■ ■ ■ ■ CP4 – DÉCRIRE la façon dont les normes, les règlements, les critères et les lois en comptabilité, en fiscalité et en certification sont élaborés et EXPLIQUER pourquoi ils sont importants pour les marchés financiers, les gouvernements et la société (ou s'ils comportent des lacunes, ou encore s'ils font défaut).						
Tendances et mises à jour	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-VII-4.1 Décrire les tendances actuelles et émergentes et les mises à jour récentes. Expliquer l'incidence potentielle des tendances actuelles et émergentes et des mises à jour récentes.
■ ■ ■ ■ ■ CP5 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE, ANALYSER et APPLIQUER, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent ces domaines (notamment les nouvelles tendances) pour éclairer le processus décisionnel. Par exemple, les discussions sur la stratégie, les modèles d'affaires et l'innovation s'appuient sur des connaissances fondamentales relatives à la durabilité, à l'intelligence artificielle ou à la création de valeur. La compétence particulière 5 (CP5) consiste à évaluer d'une manière critique, à analyser et à appliquer, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent plusieurs domaines. Aucun résultat d'apprentissage distinct n'a été établi pour la CP5, car elle est adjacente aux compétences professionnelles avancées des CPA et est évaluée en conséquence. En d'autres mots, en démontrant leur maîtrise des compétences professionnelles avancées des CPA, les apprenants démontrent également leur capacité à satisfaire aux exigences associées à la CP5. Veuillez vous reporter à la section ayant trait à l'évaluation des compétences professionnelles avancées des CPA, ci-haut.						
■ ■ ■ ■ ■ CP6 – EXPLIQUER l'incidence de l'innovation technologique et de l'automatisation, notamment comment les technologies changent les façons de faire traditionnelles, y compris les modèles d'affaires (par exemple, favoriser les analyses et l'information prospectives, décentralisées et présentées en temps réel pour la prise de décisions, ainsi que la prise en compte des exigences d'une cybersécurité accrue).						
Technologie	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-VII-6.1 Décrire l'incidence des innovations technologiques et des automatisations émergentes relatives au sujet discuté.

Domaine VIII – Stratégie, gestion des risques et innovation

Chaque résultat d'apprentissage est présenté une seule fois et son évolution est suivie tout au long des modules. Le niveau de maîtrise est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■■■■ = niveau 3 de 5).

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■■■■■ CP2 – EXPLIQUER les facteurs pertinents, adaptés aux circonstances, quant au choix d'appliquer d'autres normes, règlements, lois ou critères (qui ne se rapportent pas à la comptabilité, à la certification ou à la fiscalité). Le futur CPA n'a pas besoin de connaître tous les aspects des normes, règlements, lois et critères, mais il doit pouvoir chercher et reconnaître les normes, règlements, lois ou critères à appliquer puisque ces derniers continuent d'évoluer.						
Normes et règlements pertinents	■■■■■ EC-VIII-2.1 Décrire d'autres normes, règlements, lois ou critères qui pourraient être pertinents pour la tâche ou le projet.	■■■■■ AB-VIII-2.1 Expliquer l'applicabilité à la tâche ou au projet des autres normes, règlements, lois ou critères. Expliquer les exigences des lois relatives à la protection des renseignements personnels et leur rôle dans la tâche ou le projet.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases
■■■■■ CP3 – ÉVALUER les informations fondées sur les opérations et d'autres informations en utilisant les principes d'évaluation fondamentaux pour apprécier la validité technique et la précision des informations utilisées dans la prise de décisions et la présentation de l'information.						
Contexte et objectifs de l'entité	■■■■■ EC-VIII-3.1 Expliquer la façon dont le type d'organisation influe sur la définition de son objectif général.	■■■■■ AB-VIII-3.1 Expliquer comment le type d'organisation peut avoir une incidence sur la structure de gouvernance.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases
Mission, vision, valeurs et mandat	■■■■■ EC-VIII-3.2	■■■■■ AB-VIII-3.2	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	■■■■■ LP-VIII-3.1	Identiques au module Leadership professionnel CPA

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	Expliquer la mission, la vision, les valeurs et le mandat de l'entité.	Analyser la concordance de la mission, de la vision, des valeurs et du mandat de l'entité avec l'objectif général.			Apprécier la concordance des décisions et stratégies particulières avec la mission, la vision, les valeurs et le mandat de l'entité.	
Indicateurs de performance	■ ■ ■ ■ ■ EC-VIII-3.3 Décrire et préparer les indicateurs clés de performance (ICP) financière et non financière pertinents pour l'entité.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VIII-3.3 Préparer et analyser les indicateurs clés de performance (ICP) financière et non financière, compte tenu du secteur, du contexte économique, des objectifs et des stratégies de l'entité, ainsi que des parties intéressées.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
Environnement interne et externe	■ ■ ■ ■ ■ EC-VIII-3.4 Les facteurs ayant un effet sur l'environnement interne et externe de l'entité (p. ex., position concurrentielle, proposition de valeur, proposition de vie de l'entité ou du produit, marchés cibles, structure des coûts, etc.). Ces facteurs peuvent être relevés à l'aide d'un outil d'analyse interne/externe (p. ex., analyse des cinq forces de Porter).	■ ■ ■ ■ ■ AB-VIII-3.4 Analyser l'incidence de l'environnement interne et externe d'une entité (p. ex., position concurrentielle, proposition de valeur, proposition de vie de l'entité ou du produit, marchés cibles, structure des droits de propriété) sur l'orientation de la stratégie et sur la présentation de données ayant trait aux activités et plans en place. Ces facteurs environnementaux peuvent être relevés à l'aide d'un outil d'analyse interne/externe (p. ex., FFPM, PESTEL ou analyse des cinq forces de Porter).	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Options stratégiques	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VIII-3.5 Analyser les différentes options stratégiques présentées à partir d'un ensemble de critères qualitatifs et quantitatifs. Les stratégies comprennent des stratégies d'entreprise, d'affaires et fonctionnelles.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases
Systèmes de contrôle et reddition de comptes	■ ■ ■ ■ ■ EC-VIII-3.5 Décrire les rôles des systèmes de contrôle et des structures de reddition des comptes (p. ex., politiques, directives, codes et lignes directrices) qui permettent d'arrimer les ressources et les stratégies.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VIII-3.6 Analyser les systèmes de contrôle et les structures de reddition des comptes (p. ex., politiques, directives, codes et lignes directrices).	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	■ ■ ■ ■ ■ LP-VIII-3.2 Apprécier l'efficacité des systèmes de contrôle et des structures de reddition des comptes (p. ex., politiques, directives, codes et lignes directrices) qui permettent d'arrimer les ressources et les stratégies.	Identiques au module Leadership professionnel CPA
Mise en œuvre de décisions stratégiques	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VIII-3.7 Analyser le plan de mise en œuvre (p. ex., mesures précises, échéanciers, ressources, responsabilités, étapes importantes et paramètres) pour une prise de décisions stratégiques.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases
Gestion des risques	■ ■ ■ ■ ■ EC-VIII-3.6 Expliquer les risques auxquels une entité peut être exposée et les diverses politiques et procédures de gestion des risques auxquelles l'entité peut avoir recours.	■ ■ ■ ■ ■ AB-VIII-3.8 Analyser les risques auxquels une entité peut être exposée et les diverses politiques et procédures de gestion des risques auxquelles l'entité peut avoir recours.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	Décrire les conséquences possibles d'un programme de gestion des risques inefficace.	Expliquer l'incidence potentielle des changements importants dans l'environnement de l'entité sur son profil de risque.				
■ ■ ■ ■ ■ CP4 – DÉCRIRE la façon dont les normes, les règlements, les critères et les lois en comptabilité, en fiscalité et en certification sont élaborés et EXPLIQUER pourquoi ils sont importants pour les marchés financiers, les gouvernements et la société (ou s'ils comportent des lacunes, ou encore s'ils font défaut).						
Tendances et mises à jour	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-VIII-4.1 Décrire les tendances actuelles et émergentes et les mises à jour récentes. Expliquer l'incidence potentielle des tendances actuelles et émergentes et des mises à jour récentes.
■ ■ ■ ■ ■ CP5 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE, ANALYSER et APPLIQUER, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent ces domaines (notamment les nouvelles tendances) pour éclairer le processus décisionnel. Par exemple, les discussions sur la stratégie, les modèles d'affaires et l'innovation s'appuient sur des connaissances fondamentales relatives à la durabilité, à l'intelligence artificielle ou à la création de valeur. La compétence particulière 5 (CP5) consiste à évaluer d'une manière critique, à analyser et à appliquer, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent plusieurs domaines. Aucun résultat d'apprentissage distinct n'a été établi pour la CP5, car elle est adjacente aux compétences professionnelles avancées des CPA et est évaluée en conséquence. En d'autres mots, en démontrant leur maîtrise des compétences professionnelles avancées des CPA, les apprenants démontrent également leur capacité à satisfaire aux exigences associées à la CP5. Veuillez vous reporter à la section ayant trait à l'évaluation des compétences professionnelles avancées des CPA, ci-haut.						
■ ■ ■ ■ ■ CP6 – EXPLIQUER l'incidence de l'innovation technologique et de l'automatisation, notamment comment les technologies changent les façons de faire traditionnelles, y compris les modèles d'affaires (par exemple, favoriser les analyses et l'information prospectives, décentralisées et présentées en temps réel pour la prise de décisions, ainsi que la prise en compte des exigences d'une cybersécurité accrue).						
Technologie	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-VIII-6.1 Décrire l'incidence des innovations technologiques et des automatisations émergentes relatives au sujet discuté.

Domaine IX – Fiscalité

Chaque résultat d'apprentissage est présenté une seule fois et son évolution est suivie tout au long des modules. Le niveau de maîtrise est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■■■■■ = niveau 3 de 5).

Les annotations qui accompagnent certains résultats d'apprentissage ont la signification suivante :

FI1 – le résultat d'apprentissage s'applique aux opérations ou événements courants liés à l'impôt des particuliers fédéral qui présentent un degré de complexité faible à moyen, notamment :

- le revenu d'emploi, y compris les avantages imposables liés à l'emploi (p. ex., automobiles, allocations et remboursements, exclusions prévues à l'alinéa 6(1)a), régimes collectifs, options d'achat d'actions, prêts sans intérêt ou à intérêt faible);
- les déductions du revenu d'emploi (p. ex., frais judiciaires, dépenses de vendeurs, frais afférents à un véhicule, repas, cotisations, bureau à domicile);
- le revenu de biens (voir FI2);
- le revenu d'entreprise (voir FI2);
- les autres revenus et déductions (p. ex., allocations de retraite, pensions alimentaires reçues ou payées, revenu de pension, frais de déménagement, frais de garde d'enfants et REER);
- les immobilisations (voir FI2; ainsi que la résidence principale, les biens à usage personnel et les biens meubles déterminés);
- les ajustements fiscaux (p. ex., report de pertes, déduction pour options d'achat de titres, déduction pour gains en capital);
- les éléments de l'impôt à payer (p. ex., taux d'imposition progressifs, crédits d'impôt remboursables et non remboursables [à l'exception des crédits pour impôt étranger]).

FI2 – le résultat d'apprentissage s'applique aux opérations ou événements courants liés à l'impôt fédéral des sociétés et à la TPS qui présentent un degré de complexité faible à moyen, notamment :

- le revenu d'entreprise (p. ex., ajustements courants de l'annexe 1 et DPA [y compris la récupération et les pertes finales]);
- le revenu de biens (p. ex., intérêts, dividendes, loyers et redevances);
- les immobilisations (p. ex., gains en capital, revenu d'entreprise ou gains en capital, biens identiques, provisions pour gains en capital, biens de remplacement, changement d'utilisation, biens prêts à être mis en service, dispositions de terrains et de bâtiments et pertes au titre d'un placement d'entreprise);
- les ajustements fiscaux (p. ex., dons, reports de pertes et dividendes);
- les éléments de l'impôt à payer (p. ex., taux d'imposition général, abattement provincial, déduction accordée aux petites entreprises, réduction du taux général, impôt supplémentaire sur le revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels, IMRTD, impôt remboursable de la partie I et de la partie IV et remboursement au titre de dividendes);
- les concepts liés à la TPS, notamment :

- ceux à qui la TPS s'applique;
- les circonstances où la TPS s'applique;
- les moyens de déterminer la TPS à verser;
- les types de fournitures (y compris les conséquences liées à l'obligation de percevoir la TPS et à la capacité de demander des crédits de taxe sur les intrants [CTI]);
- les composantes de la taxe nette;
- les échéances des versements des acomptes provisionnels et des déclarations et paiements.

FI3 – Le résultat d'apprentissage s'applique à la planification fiscale fédérale dans des situations courantes qui présentent un degré de complexité faible à moyen, notamment :

- les opérations entre parties ayant un lien de dépendance;
- les dividendes payés et la notion d'intégration;
- les avantages et désavantages du statut de travailleur autonome par rapport au statut d'employé;
- l'acquisition ou la perte du statut de résident canadien;
- les particuliers divorcés;
- les particuliers décédés;
- la planification de la rémunération entre un actionnaire et une société à actionnariat restreint;
- les possibilités de report et d'économie d'impôts (p. ex., REEE, FERR et CELI).

FI4 – Le résultat d'apprentissage s'applique non seulement aux activités de planification fiscale fédérale dans des situations courantes présentant un degré de complexité faible à moyen incluses dans FI3, mais s'applique également aux activités de planification fiscale dans des situations courantes présentant un degré de complexité plus élevé, notamment :

- la vente d'une entreprise dans le cadre d'une vente d'actifs;
- la vente d'une entreprise dans le cadre d'une vente d'actions (y compris l'exonération des gains en capital sur des AAPE);
- le revenu d'entreprise de prestation de services personnels;
- le fractionnement du revenu avec des membres de la famille;
- l'acquisition de contrôle;
- les utilisations possibles et incidences fiscales des opérations comportant un report d'impôt auxquelles s'appliquent les articles 51, 85 et 86.

FI5 – Le résultat d'apprentissage s'applique non seulement aux concepts propres à la TPS dans des situations courantes présentant un degré de complexité faible à moyen dans FI2 (dans le module Apprentissage des bases), mais s'applique également aux concepts courants propres à la TPS présentant un degré de complexité plus élevé, ce qui comprend les choix visant à permettre que la TPS ne soit pas facturée dans certaines circonstances :

- la vente d'actifs d'une entreprise (art. 167);

- la vente d'un bien immobilier;
- les sociétés étroitement liées.

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■ ■ ■ ■ ■ CP1 – APPLIQUER les normes de comptabilité et de certification et la réglementation fiscale (p. ex., les <i>Manuels de CPA Canada</i>, dont le <i>Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public</i>, et la <i>Loi de l'impôt sur le revenu du Canada</i>) en faisant des recherches sur diverses questions et en les analysant, dans le cadre de situations courantes présentant des niveaux faibles ou moyens d'ambiguïté, de complexité et d'incertitude. Le futur CPA n'a pas besoin de connaître tous les aspects des normes de comptabilité et de certification et de la réglementation fiscale, mais il doit être capable de s'y retrouver dans ces textes, qui continuent d'évoluer.						
Concepts fiscaux fondamentaux	■ ■ ■ ■ ■ EC-IX-1.1 Décrire les formes et structures juridiques et les types de sociétés aux fins de l'impôt. Décrire les obligations administratives de conformité fiscale des particuliers et des sociétés (p. ex., les dates limites de production des déclarations de revenus et des avis d'opposition, les exigences relatives à la conservation des livres et registres, les paiements et les échéances des acomptes provisionnels et des soldes d'impôt à payer, ainsi que les intérêts et pénalités).	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée
Questions relatives à l'impôt des particuliers	■ ■ ■ ■ ■ EC-IX-1.2 Décrire le traitement fiscal approprié pour les éléments courants de l'impôt des particuliers^{F1}.	■ ■ ■ ■ ■ AB-IX-1.1 Expliquer le traitement fiscal approprié pour les éléments courants de l'impôt des particuliers^{F1}.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases
Questions relatives à l'impôt des sociétés	■ ■ ■ ■ ■ EC-IX-1.3 Décrire le traitement fiscal approprié pour les éléments courants de l'impôt des sociétés^{F2}.	■ ■ ■ ■ ■ AB-IX-1.2 Expliquer le traitement fiscal approprié pour les éléments courants de l'impôt des sociétés^{F2}.	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases	Identiques au module Apprentissage des bases

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
Planification fiscale	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ TC-IX-1.1 Expliquer les occasions de planification fiscale dans des situations courantes et leur incidence ^{FI3} .	■ ■ ■ ■ ■ PE-IX-1.1 Expliquer les occasions de planification fiscale dans des situations courantes qui présentent un degré de complexité plus élevé et leur incidence ^{FI4} .	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>
Éléments relatifs à la TPS	■ ■ ■ ■ ■ EC-IX-1.4 Décrire le traitement approprié des éléments courants relatifs à la TPS ^{FI2} .	■ ■ ■ ■ ■ AB-IX-1.3 Expliquer le traitement fiscal approprié des éléments relatifs à la TPS ^{FI2} .	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	■ ■ ■ ■ ■ PE-IX-1.2 Expliquer le traitement fiscal approprié lié aux concepts courants propres à la TPS qui présentent un degré de complexité élevé ^{FI5} .	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>
■ ■ ■ ■ ■ CP3 – ÉVALUER les informations fondées sur les opérations et d'autres informations en utilisant les principes d'évaluation fondamentaux pour apprécier la validité technique et la précision des informations utilisées dans la prise de décisions et la présentation de l'information.						
Évaluation de l'impôt des particuliers	■ ■ ■ ■ ■ EC-IX-3.1 Préparer l'impôt des particuliers à payer dans des situations courantes ^{FI1} .	■ ■ ■ ■ ■ AB-IX-3.1 Expliquer l'incidence du calcul de l'impôt des particuliers à payer dans des situations courantes ^{FI1} .	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>
Évaluation de l'impôt des sociétés	■ ■ ■ ■ ■ EC-IX-3.2 Préparer l'impôt des sociétés à payer dans des situations courantes ^{FI2} .	■ ■ ■ ■ ■ AB-IX-3.2 Expliquer l'incidence du calcul de l'impôt des sociétés à payer dans des situations courantes ^{FI2} .	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>
Évaluation de la TPS	■ ■ ■ ■ ■ EC-IX-3.3 Préparer la TPS à payer dans des situations courantes ^{FI2} .	■ ■ ■ ■ ■ AB-IX-3.3 Expliquer l'incidence du calcul de la TPS/TVH à payer dans des situations courantes ^{FI2} .	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>
Évaluation de la planification fiscale	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ TC-IX-3.1 Évaluer l'incidence des occasions de planification	■ ■ ■ ■ ■ PE-IX-3.1 Évaluer l'incidence des occasions de planification fiscale dans des situations courantes qui présentent	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>	<i>Identiques au module Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun</i>

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
			fiscale dans des situations courantes ^{F13} .	un degré de complexité élevé ^{F14} .		
■ ■ ■ ■ ■ CP4 – DÉCRIRE la façon dont les normes, les règlements, les critères et les lois en comptabilité, en fiscalité et en certification sont élaborés et EXPLIQUER pourquoi ils sont importants pour les marchés financiers, les gouvernements et la société (ou s'ils comportent des lacunes, ou encore s'ils font défaut).						
Législation fiscale	■ ■ ■ ■ ■ EC-IX-4.1 Décrire la raison d'être de la législation fiscale. Décrire les composantes du système fiscal fédéral canadien (p. ex., la raison d'être de la législation fiscale; les diverses sources de recettes fiscales; et les responsabilités des contribuables, de leurs conseillers et de l'ARC).	Identiques au niveau d'entrée	Identiques au niveau d'entrée	■ ■ ■ ■ ■ PE-IX-4.1 Expliquer l'existence et l'objet de la règle générale anti-évitement (RGAE) et des dispositions anti-évitement. Utiliser des outils de base pour effectuer des recherches fiscales.	Identiques au niveau d'entrée	■ ■ ■ ■ ■ PPP-IX-4.1 Décrire les tendances actuelles et émergentes, et les mises à jour récentes. Expliquer l'incidence potentielle des tendances actuelles et émergentes, et des mises à jour récentes.
■ ■ ■ ■ ■ CP5 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE, ANALYSER et APPLIQUER, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent ces domaines (notamment les nouvelles tendances) pour éclairer le processus décisionnel. Par exemple, les discussions sur la stratégie, les modèles d'affaires et l'innovation s'appuient sur des connaissances fondamentales relatives à la durabilité, à l'intelligence artificielle ou à la création de valeur. La compétence particulière 5 (CP5) consiste à évaluer d'une manière critique, à analyser et à appliquer, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent plusieurs domaines. Aucun résultat d'apprentissage distinct n'a été établi pour la CP5, car elle est adjacente aux compétences professionnelles avancées des CPA et est évaluée en conséquence. En d'autres mots, en démontrant leur maîtrise des compétences professionnelles avancées des CPA, les apprenants démontrent également leur capacité à satisfaire aux exigences associées à la CP5. Veuillez vous reporter à la section ayant trait à l'évaluation des compétences professionnelles avancées des CPA, ci-haut.						
■ ■ ■ ■ ■ CP6 – EXPLIQUER l'incidence de l'innovation technologique et de l'automatisation, notamment comment les technologies changent les façons de faire traditionnelles, y compris les modèles d'affaires (par exemple, favoriser les analyses et l'information prospectives, décentralisées et présentées en temps réel pour la prise de décisions, ainsi que la prise en compte des exigences d'une cybersécurité accrue).						
Technologie	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-IX-6.1 Décrire l'incidence des innovations

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
						technologiques et des automatisations émergentes relatives au sujet discuté.

Domaine X – Création de valeur

Chaque résultat d'apprentissage est présenté une seule fois et son évolution est suivie tout au long des modules. Le niveau de maîtrise est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■■■■■ = niveau 3 de 5).

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■■■■■■ CP3 – ÉVALUER les informations fondées sur les opérations et d'autres informations en utilisant les principes d'évaluation fondamentaux pour apprécier la validité technique et la précision des informations utilisées dans la prise de décisions et la présentation de l'information.						
Proposition de valeur de l'entité	■■■■■■ EC-X-3.1 Décrire la proposition de valeur d'une entité (p. ex., valeur offerte, marché cible pour l'offre, tarification et activités promotionnelles).	■■■■■■ AB-X-3.1 Analyser la proposition de valeur d'une entité (p. ex., valeur offerte, marché cible pour l'offre, tarification et activités promotionnelles).	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
Environnement concurrentiel	■■■■■■ EC-X-3.2 Expliquer l'incidence de l'environnement concurrentiel d'une entité sur sa proposition de valeur (p. ex., valeur offerte, marché cible pour l'offre, tarification et activités promotionnelles).	■■■■■■ AB-X-3.2 Analyser l'incidence de l'environnement concurrentiel d'une entité sur sa proposition de valeur (p. ex., valeur offerte, marché cible pour l'offre, tarification et activités promotionnelles).	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
Processus de création de valeur	■■■■■■ EC-X-3.3 Décrire le processus de création de valeur d'une entité (p. ex., chaîne de valeur).	■■■■■■ AB-X-3.3 Analyser le processus de création de valeur d'une entité (p. ex., chaîne de valeur) en déterminant les inducteurs et les modèles stratégiques qui interviennent dans la création de valeur.	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases
Ressources humaines et création de valeur	■■■■■■ EC-X-3.4 Expliquer l'incidence des ressources humaines d'une entité sur sa	■■■■■■ AB-X-3.4 Analyser l'incidence des ressources humaines d'une entité sur sa capacité à créer de la	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases	<i>Identiques au module</i> Apprentissage des bases

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
	capacité à créer de la valeur.	valeur et à atteindre ses objectifs stratégiques.				
Inducteurs de valeur	■ ■ ■ ■ ■ EC-X-3.5 Décrire les inducteurs de valeur et les modèles stratégiques d'une entité.	■ ■ ■ ■ ■ AB-X-3.5 Analyser les inducteurs de valeur et les modèles stratégiques d'une entité.	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	<i>Identiques au module Apprentissage des bases</i>	■ ■ ■ ■ ■ LP-X-3.1 Apprécier les objectifs de création de valeur par rapport à la stratégie organisationnelle, à l'éthique et à la durabilité. Réfléchir au rôle que jouent les événements externes dans la création de valeur éthique et durable.	<i>Identiques au module Leadership professionnel CPA</i>
■ ■ ■ ■ ■ CP4 – DÉCRIRE la façon dont les normes, les règlements, les critères et les lois en comptabilité, en fiscalité et en certification sont élaborés et EXPLIQUER pourquoi ils sont importants pour les marchés financiers, les gouvernements et la société (ou s'ils comportent des lacunes, ou encore s'ils font défaut).						
Tendances et mises à jour	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-X-4.1 Décrire les tendances actuelles et émergentes et les mises à jour récentes. Expliquer l'incidence potentielle des tendances actuelles et émergentes et des mises à jour récentes.
■ ■ ■ ■ ■ CP5 – ÉVALUER D'UNE MANIÈRE CRITIQUE, ANALYSER et APPLIQUER , d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent ces domaines (notamment les nouvelles tendances) pour éclairer le processus décisionnel. Par exemple, les discussions sur la stratégie, les modèles d'affaires et l'innovation s'appuient sur des connaissances fondamentales relatives à la durabilité, à l'intelligence artificielle ou à la création de valeur.						
La compétence particulière 5 (CP5) consiste à évaluer d'une manière critique, à analyser et à appliquer, d'une manière intégrée, les théories et la terminologie de base ainsi que les cadres de référence qui sous-tendent plusieurs domaines. Aucun résultat d'apprentissage distinct n'a été établi pour la CP5, car elle est adjacente aux compétences professionnelles avancées des CPA et est évaluée en conséquence. En d'autres mots, en démontrant leur maîtrise des compétences professionnelles avancées des CPA, les apprenants démontrent également leur capacité à satisfaire aux exigences associées à la CP5. Veuillez vous reporter à la section ayant trait à l'évaluation des compétences professionnelles avancées des CPA, ci-haut.						

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Apprentissage des bases	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Tronc commun	Essentiels de la pratique professionnelle CPA – Permis de comptabilité publique	Leadership professionnel CPA	Préparation à la pratique professionnelle CPA
■ ■ ■ ■ ■ CP6 – EXPLIQUER l'incidence de l'innovation technologique et de l'automatisation, notamment comment les technologies changent les façons de faire traditionnelles, y compris les modèles d'affaires (par exemple, favoriser les analyses et l'information prospectives, décentralisées et présentées en temps réel pour la prise de décisions, ainsi que la prise en compte des exigences d'une cybersécurité accrue).						
Technologie	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ PPP-X-6.1 Décrire l'incidence des innovations technologiques et des automatisations émergentes relatives au sujet discuté.

Compétences fondamentales

Compétences fondamentales

Les résultats d'apprentissage au niveau des compétences fondamentales et des sous-compétences fondamentales doivent être considérés comme des éléments interreliés qui s'intègrent à la compréhension des compétences particulières de manière à l'améliorer. Au lieu de les prendre de manière isolée, le lecteur doit voir comment chaque concept interagit avec les domaines liés aux compétences particulières qui lui donnent un sens et les soutient, favorisant une compréhension approfondie qui reflète la complexité des situations réelles.

À la fin du module *Apprentissage des bases*, les apprenants auront déjà atteint le niveau de maîtrise maximal requis en ce qui concerne les compétences et les sous-compétences fondamentales. Cependant, ces compétences sous-jacentes demeurent importantes et pertinentes dans le contexte des autres modules du programme.

Progression sur deux étapes – Niveau d'entrée (évaluation des connaissances) et Au-delà du module Apprentissage des bases. Le niveau de maîtrise atteint est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■ ■ ■ ■ ■ = niveau 2 de 5).

Économie et domaines sous-jacents des méthodes quantitatives et de la probabilité

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Au-delà du module Apprentissage des bases
Théories de base	■ ■ ■ ■ ■ EC-FE-1.1 Expliquer les concepts clés de la microéconomie, tels que l'offre et la demande, le coût d'opportunité, la rareté et l'équilibre du marché. Expliquer les concepts clés de la macroéconomie, tels que la politique budgétaire et monétaire, l'inflation et le chômage, les taux de change et le commerce mondial, ainsi que la vision à court et à long terme du développement économique.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FE-1.1 Appliquer les concepts clés de la microéconomie et de la macroéconomie dans la prise de décisions ayant trait aux affaires et à l'organisation. Appliquer les concepts clés de la modélisation statistique et mathématique dans la prise de décisions ayant trait aux affaires et à l'organisation.
Théories de base	■ ■ ■ ■ ■ EC-FE-1.2 Expliquer les probabilités de base et les distributions importantes.	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>
Cadres/structure d'affaires	■ ■ ■ ■ ■ EC-FE-2.1 Expliquer les différents types de structures de marché, y compris la concurrence parfaite, la concurrence monopolistique, le monopole et l'oligopole.	<i>Identiques au niveau d'entrée</i>
Croissance économique et stabilité	■ ■ ■ ■ ■ EC-FE-3.1 Décrire des concepts tels que le PIB, l'inflation, le chômage et les cycles économiques, ainsi que l'incidence des variations de ces concepts sur les risques des entreprises et sur la prise de décisions.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FE-3.1 Appliquer les concepts de croissance économique et de stabilité (p. ex., PIB, inflation, chômage) à l'analyse de l'environnement du marché en général pour la planification des affaires.
Gestion des risques et de l'incertitude	■ ■ ■ ■ ■ EC-FE-3.2 Décrire la façon dont la théorie des probabilités peut être utilisée pour reconnaître la probabilité qu'un événement se produise et la façon de l'utiliser pour gérer les risques et l'incertitude.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FE-3.2 Appliquer les concepts de la théorie des probabilités à la modélisation de différents scénarios pour faciliter la prise de décisions.

Droit et formes juridiques de l'entreprise

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Au-delà du module Apprentissage des bases
Principaux termes et concepts	■ ■ ■ ■ ■ EC-FDF-1.1 Décrire les caractéristiques fondamentales des systèmes juridiques, en particulier l'état de droit, la <i>common law</i>, la doctrine du précédent, le droit civil et le principe de la suprématie du Parlement. Décrire les aspects essentiels du système juridique canadien, en particulier les paliers et les branches de gouvernement.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FDF-1.1 Appliquer les concepts juridiques clés sous-jacents au droit des affaires pour reconnaître et évaluer le risque juridique.
Règlement des différends	■ ■ ■ ■ ■ EC-FDF-1.2 Décrire dans quelles circonstances une entreprise a besoin de l'expertise et de l'aide d'un avocat pour résoudre des différends. Décrire le rôle des cours et tribunaux canadiens dans la résolution des différends commerciaux. Décrire l'importance d'utiliser d'autres modes de règlement des litiges, soit la négociation, la médiation et l'arbitrage.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FDF-1.2 Déterminer à quel moment recourir à un avocat pour résoudre un différend dans la pratique. Déterminer à quel moment se tourner vers les cours ou les tribunaux pour régler des différends. Déterminer à quel moment utiliser les autres principaux modes de règlement des litiges.
Lois	■ ■ ■ ■ ■ EC-FDF-2.1 Reconnaître les domaines clés du droit applicables aux entreprises, y compris les délits civils, les contrats, la propriété, le droit du travail et les droits de la personne.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FDF-2.1 Décrire la façon dont les différents domaines clés du droit des affaires s'appliquent dans la pratique.
Formes organisationnelles, gouvernance et conduite	■ ■ ■ ■ ■ EC-FDF-2.2 Reconnaître les avantages et les inconvénients des principales formes d'entreprises au Canada, à savoir les entreprises individuelles, les sociétés de personnes et les sociétés par actions. Reconnaître les rôles de gouvernance des principaux acteurs au sein d'une organisation, c'est-à-dire ceux qui en sont les propriétaires en partie ou en totalité, qui en supervisent la gestion et qui en exécutent les activités quotidiennes. Reconnaître les principales façons dont les organisations agissent par l'intermédiaire de tiers, soit principalement par des contrats d'agences, des contrats d'emploi et des contrats avec des tiers indépendants.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FDF-2.2 Reconnaître la forme la plus appropriée pour diverses entreprises dans la pratique. Décrire si les principaux acteurs d'une organisation ont rempli leurs obligations légales. Reconnaître la façon la plus appropriée pour une organisation de déléguer la prise de décisions.
Conformité juridique et gestion des risques	■ ■ ■ ■ ■ EC-FDF-3.1 Décrire l'importance de retenir les services d'un avocat pour la gestion des risques juridiques. Décrire la façon de déterminer et d'évaluer la gravité et la probabilité des risques juridiques compte tenu des conséquences des violations juridiques. Décrire les principales stratégies utilisées pour éliminer ou minimiser les risques juridiques : éviter, transférer, atténuer et accepter.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FDF-3.1 Préparer un plan de gestion des risques juridiques.

Comportement organisationnel

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Au-delà du module Apprentissage des bases
Principaux termes et concepts	■ ■ ■ ■ ■ EC-FCO-1.1 Décrire le rôle du comportement organisationnel dans les entreprises et les organisations. Expliquer les concepts clés tels que le comportement individuel, la dynamique de groupe, la culture organisationnelle et la relation entre le comportement humain et les résultats organisationnels.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FCO-1.1 Appliquer les concepts clés du comportement organisationnel dans un contexte d'affaires, tels que la compréhension des motivations individuelles, de la dynamique de groupe et de la culture organisationnelle pour améliorer le rendement.
Textes légaux et réglementaires	■ ■ ■ ■ ■ EC-FCO-2.1 Décrire les divers règlements, normes et considérations d'ordre déontologique qui ont une incidence sur la gestion des ressources humaines et sur le comportement organisationnel dans les entreprises canadiennes.	Identiques au niveau d'entrée
Gestion du changement et des conflits au sein des organisations	■ ■ ■ ■ ■ EC-FCO-3.1 Expliquer l'importance de la gestion du changement et des conflits au sein des organisations, en mettant en évidence des concepts comme la résistance au changement, les techniques de résolution des conflits et les stratégies de gestion des transitions organisationnelles.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FCO-3.1 Appliquer les concepts de gestion du changement et les techniques de résolution des conflits, ainsi que les stratégies de gestion des conflits basées sur les intérêts.
Partis pris dans la prise de décision	■ ■ ■ ■ ■ EC-FCO-3.2 Décrire la façon dont les partis pris (p. ex., biais cognitifs, préjugés inconscients) influent sur la prise de décisions au sein des organisations et la façon dont ces biais peuvent mener à des résultats en matière de leadership et de dynamique d'équipe qui ne sont pas optimaux.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FCO-3.2 Appliquer la connaissance des partis pris dans la prise de décisions organisationnelles, élaborer des stratégies visant à atténuer les partis pris et promouvoir des processus décisionnels objectifs et équitables.

Durabilité

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Au-delà du module Apprentissage des bases
Principaux termes et concepts	■ ■ ■ ■ ■ EC-FD-1.1 Décrire le rôle de la durabilité dans les entreprises et les organisations. Décrire les termes et concepts clés liés à la durabilité, y compris les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les limites planétaires, les écosystèmes, les actifs naturels et la réglementation du secteur public.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FD-1.1 Appliquer des concepts clés liés à la durabilité, y compris les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les limites planétaires, les écosystèmes, les actifs naturels et la réglementation du secteur public.
Textes légaux et réglementaires	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FD-2.1 Décrire les normes, règlements, lois et cadres de référence actuels et émergents pertinents pour la durabilité au Canada.
Préservation des ressources naturelles et des écosystèmes	■ ■ ■ ■ ■ EC-FD-3.1 Expliquer la nécessité de protéger et de préserver les ressources naturelles, la biodiversité et l'équilibre délicat des écosystèmes de la Terre. Expliquer l'importance des limites planétaires et des écosystèmes pour atteindre les objectifs de durabilité.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FD-3.1 Appliquer les concepts de limites planétaires et d'écosystèmes pour que la prise de décisions intègre la durabilité. Décrire la relation entre les risques et les occasions liés à la finance et à la durabilité.

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Au-delà du module Apprentissage des bases
Amélioration des stratégies d'entreprise	■ ■ ■ ■ ■ EC-FD-3.2 Décrire la façon dont les pratiques en matière de durabilité peuvent améliorer la réputation de l'entreprise, réduire les risques, attirer les investissements et contribuer à la réussite à long terme.	■ ■ ■ ■ ■ AB-FD-3.2 Décrire la façon dont les pratiques en matière de durabilité peuvent améliorer la réputation de l'entreprise, réduire les risques, attirer les investissements et contribuer à la réussite à long terme.

Sous-compétences fondamentales

Sous-compétences fondamentales

Les sous-compétences fondamentales reflètent les domaines généraux et émergents présents dans le contexte mondial où les CPA exercent leurs activités. Le niveau de maîtrise atteint est indiqué au moyen d'une jauge ombrée (p. ex., ■ ■ ■ ■ ■ = niveau 2 de 5).

Technologies émergentes et transformatrices

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Au-delà du module Apprentissage des bases
Théories de base	■ ■ ■ ■ ■ EC-SFT-1.1 Décrire les théories et la terminologie de base qui sous-tendent les technologies émergentes et transformatrices.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFT-1.1 Expliquer l'importance des technologies émergentes et transformatrices qui permettent et facilitent la collaboration entre personnes et entre la personne et la technologie.
Transformation opérationnelle	■ ■ ■ ■ ■ EC-SFT-1.2 Décrire la façon dont les technologies émergentes pourraient avoir le potentiel de faire progresser la transformation continue des affaires.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFT-1.2 Expliquer la façon dont la technologie permet et facilite la confiance à l'égard des processus et systèmes décisionnels afin d'encourager la transformation.
Avantages et risques	■ ■ ■ ■ ■ EC-SFT-1.3 Décrire les éventuels avantages et risques des technologies émergentes et transformatrices.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFT-1.3 Expliquer les répercussions économiques et sociales des technologies émergentes et transformatrices.
Textes légaux et réglementaires	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFT-2.1 Décrire les normes, règlements, lois, critères et cadres de référence connexes pertinents pour les technologies émergentes et transformatrices. Décrire les cadres, initiatives et lignes directrices émergents qui favorisent l'innovation responsable, la durabilité et l'utilisation éthique des technologies émergentes.

Équité, diversité et inclusivité

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Au-delà du module Apprentissage des bases
Principaux termes et concepts	■ ■ ■ ■ ■ EC-SFE-1.1 Décrire les termes et principes clés, tels que l'équité, la diversité, l'inclusion, l'intersectionnalité, les facteurs systémiques, les préjugés inconscients, les privilèges, les microagressions, la compétence interculturelle, la sécurité et l'humilité culturelles, la réflexivité critique et l'alliance.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFE-1.1 Décrire l'importance de reconnaître et d'apprécier les différences individuelles, y compris les talents, compétences, capacités, expériences et perspectives, en tant que moyen de favoriser un environnement inclusif et diversifié.
Élimination des iniquités et des obstacles systémiques	■ ■ ■ ■ ■ EC-SFE-1.2 Décrire la façon dont la reconnaissance et la résolution des iniquités et des obstacles systémiques fondés sur la race, le sexe, l'identité autochtone, la classe sociale, l'âge, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le handicap et	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFE-1.2 Décrire les répercussions positives de l'équité, la diversité et l'inclusion sur les organisations et la société dans son ensemble, comme le rehaussement de l'engagement des employés,

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Au-delà du module Apprentissage des bases
	d'autres dimensions de la diversité peuvent favoriser l'équité et l'accès pour toutes les personnes.	l'amélioration de la prise de décisions, une plus grande innovation et rentabilité, la réduction des tensions entre les valeurs individuelles et les valeurs organisationnelles et l'amélioration de la satisfaction des clients. Décrire les défis tels que la résistance au changement, les préjugés inconscients et le besoin d'apprentissage et d'engagement continus.
Pratiques émergentes	■ ■ ■ ■ ■ EC-SFE-1.3 Décrire les différents types de situations et de contextes professionnels où les principes d'équité, de diversité et d'inclusion pourraient être pertinents.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFE-1.3 Décrire les pratiques émergentes et prometteuses visant à faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion. Décrire la façon dont les concepts d'équité, de diversité et d'inclusion s'appliquent à un éventail de contextes professionnels. Décrire les éléments de référence, les lois émergentes, les modèles de leadership inclusif, ainsi que l'importance d'être guidés par les voix des communautés marginalisées qui sont des expertes de leur contexte.
Textes légaux et réglementaires	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFE-2.1 Décrire les normes, règlements, lois, critères et cadres de référence pertinents liés à l'équité, la diversité et l'inclusion qui peuvent s'appliquer à une décision.

Perspectives et identité autochtones

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Au-delà du module Apprentissage des bases
Principaux termes et concepts	■ ■ ■ ■ ■ EC-SFA-1.1 Décrire les termes et principes clés, y compris la colonisation, l'autodétermination, l'appropriation culturelle, la souveraineté, la revitalisation culturelle, la tradition orale, la terre (dépossession, droits, gestion, terres cédées/non cédées, titre autochtone) et les droits issus de traités.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFA-1.1 Décrire les nations autochtones de la période précédant les premiers contacts. Décrire les expériences historiques des peuples autochtones du Canada, notamment l'incidence de la colonisation, les politiques d'assimilation forcée, la réinstallation forcée et les réserves, la rafle des années 60, la Loi sur les Indiens et l'héritage des pensionnats et des externats. Reconnaître l'importance de ces événements historiques dans le façonnement de l'identité autochtone et les luttes actuelles auxquelles sont confrontées les communautés autochtones.
Culture autochtone et diversité	■ ■ ■ ■ ■ EC-SFA-1.2 Décrire la diversité au sein des peuples autochtones en ce qui a trait aux langues, aux cultures, aux traditions, aux structures de gouvernance et à l'histoire. Décrire le fait qu'il n'existe pas une seule expérience autochtone et que chaque nation et chaque communauté possède son propre contexte.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFA-1.2 Décrire la capacité de reconnaître et de distinguer les composantes uniques de la population autochtone du Canada, plus particulièrement les membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi que le caractère unique de leurs cultures, de leurs histoires et de leurs visions du monde. Décrire pourquoi des approches fondées sur des distinctions sont nécessaires.

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Au-delà du module Apprentissage des bases
Normes, règlements et droits autochtones	■ ■ ■ ■ ■ EC-SFA-2.1 Décrire les trois groupes de peuples autochtones reconnus par la <i>Loi constitutionnelle de 1982</i>.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFA-2.1 Décrire les normes, règlements, lois, critères et cadres de référence connexes pertinents pour les perspectives et l'identité autochtones. Décrire la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, sa reconnaissance des droits inhérents et légaux des peuples autochtones à l'échelle mondiale, sa mise en œuvre au Canada et l'importance des droits des peuples autochtones, y compris le droit à l'autodétermination, le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, ainsi que le devoir des États de consulter et d'accommoder les peuples autochtones. Décrire les mesures de protection des droits des peuples autochtones au Canada octroyées par la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>. Décrire la <i>Loi sur les Indiens</i> et le pouvoir qu'elle exerce actuellement. Décrire les obligations légales actuelles des organisations qui exercent des activités sur des réserves ou des terres que les peuples autochtones revendiquent (terres traditionnelles), c'est-à-dire l'obligation de consulter. Décrire les rôles des principales organisations autochtones qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et provinciale, comme les bandes des Premières Nations, l'Assemblée des Premières Nations, la Nation métisse, ainsi que les rôles de la culture, des droits, des finances et des perspectives des peuples autochtones.

Pensée systémique et théorie de la complexité

Concept	Niveau d'entrée (évaluation des connaissances)	Au-delà du module Apprentissage des bases
Principaux termes et concepts	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFS-1.1 Décrire la nature interdépendante des systèmes humains, environnementaux, technologiques, organisationnels, réglementaires et sociaux, et reconnaître comment les changements ou les actions d'un système peuvent avoir un effet d'entraînement sur les autres.
Textes légaux et réglementaires	S.O.	■ ■ ■ ■ ■ AB-SFS-2.1 Reconnaître et décrire les normes, règlements, lois, critères et cadres de référence connexes pertinents pour la pensée systémique et la théorie de la complexité.

Annexe :

Définitions

Annexe : Définitions

Le guide fait parfois référence au caractère courant et à la complexité des tâches; les définitions suivantes s'appliquent.

Caractère courant

Situation courante : situation qu'un CPA nouvellement agréé rencontre généralement souvent et qui exige l'application des compétences qu'on attend du CPA nouvellement admis.

Situation non courante : situation qu'un CPA nouvellement agréé ne rencontre généralement pas souvent et qui peut exiger une grande expertise technique.

Remarque : le caractère répétitif d'une situation n'en fait pas une situation courante.

Complexité

La complexité est le degré de difficulté associé au nombre et à la nature des interrelations et des ambiguïtés dont il faut tenir compte en même temps.

Degré de complexité faible : faible difficulté associée à un nombre limité de questions simples et fréquentes; il est possible d'atteindre le niveau de maîtrise voulu au moyen d'une approche basée sur la mémorisation.

Degré de complexité moyen : difficulté moyenne associée à un certain nombre d'interconnexions ou de variables dont il faut tenir compte en même temps; la situation peut être moins claire et exiger le recours à des approches peu courantes.

Degré élevé de complexité : difficulté considérable associée à un grand nombre d'interrelations et d'ambiguïtés dont il faut tenir compte en même temps; une telle situation exige souvent le recours à une approche novatrice.

Remarque : Sauf pour leur identification, les questions très complexes dépassent le niveau de compétence attendu d'un CPA nouvellement agréé.